



Sciences humaines
8e année
Les études fransaskoises

Programme d'études

Programmes
Fransaskois



**Sciences humaines
Les études fransaskoises**

Programme d'études de la 8^e année

**Ministère de l'Éducation
de la Saskatchewan**

septembre 1998

Table des matières

Remerciements	i
Table des matières	ii
L'orientation générale des programmes d'études des écoles fransaskoises	iv
Finalité	1
Buts du programme	1
Philosophie: cinq principes	1
Contenu notionnel	2
Les thèmes pour les sciences humaines de la 1re à la 12e année	3
Le tronc commun	3
- Les apprentissages essentiels communs	4
- Les perspectives et le contenu indiens et métis	5
- Les douze principes de la philosophie indienne	7
- L'apprentissage à base de ressources	10
- L'équité des sexes	12
- La dimension adaptation (ou pédagogie différenciée)	13
Le programme d'études de sciences humaines et sciences sociales de la maternelle à la 12e année	15
- L'enseignement par concepts	15
- Répartition des concepts de la 1ère à la 12e année	18
- L'enseignement des habiletés et capacités	19
- Table séquentielle des capacités intellectuelles	21
L'évaluation	29
- Évaluation des objectifs relatifs aux valeurs	29
- Évaluation des habiletés et capacités	30
- La démarche d'évaluation pédagogique	30
- La mesure	30
- L'évaluation	31
- L'interprétation des données	31
Aperçu du programme de la 6e à la 12e année	33
- Résumé du programme de 8e année	34
- Contenu et objectifs du cours	35
- Schéma conceptuel pour les sciences humaines en 8e année	37
- Objectifs généraux du programme d'études <i>Les études fransaskoises</i>	39
- Le cycle d'apprentissage	41
- Identification du contenu obligatoire	42
Guide de planification de l'unité	44
Guide de planification de la leçon	46

Plan d'enseignement . . . plan	48
Plan d'évaluation	49
Stratégies d'évaluation	50
Évaluation diagnostique/formative	51
Vue d'ensemble du programme d'études	67
Bibliographie	72
Unité I - Le conflit	101
Unité II - Le temps	201
Unité III - Le changement	301
Unité IV - Les institutions	401

L'ORIENTATION GÉNÉRALE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DES ÉCOLES FRANSASKOISES

Le cadre

L'école fransaskoise est une institution qui regroupe des élèves de langue et de culture françaises et qui transmet la culture canadienne-française. Elle se rattache à la communauté fransaskoise en matière de partage d'aspirations, de besoins, de valeurs et d'intérêts communs. De plus, l'école fransaskoise est destinée aux élèves francophones ayant une connaissance fonctionnelle du français et dont au moins un des parents se déclare Fransaskois ou Canadien français. Les élèves relevant de l'article 23 de la Charte des droits et libertés ont droit à une éducation française de qualité égale, mais non identique, à celle offerte à la majorité. En vertu de ce principe, la conception des programmes d'études doit se faire à la lumière des disparités qui existent entre les élèves fransaskois qui maîtrisent déjà bien leur langue première et les élèves qui ne la possèdent pas ou peu.

La relation symbiotique entre la communauté, le foyer et l'école doit être comprise comme faisant partie d'un objectif plus large qui est celui de la transmission du savoir, des valeurs et de l'héritage centré sur l'élève et sur son développement comme individu. La contribution de ces trois milieux doit être recherchée pour définir les programmes. L'apport de ces mêmes intervenants doit être intégré dans les contenus et les processus à l'intérieur même des programmes, soit en matière d'élaboration, de mise à l'essai, d'implantation, d'évaluation et de révision.

L'intégration des trois composantes «identité - langue - culture» comme noyau central sur lequel doit reposer toute la conceptualisation des programmes d'études est fondamentale. L'intégration de ces trois composantes doit s'effectuer à la lumière des buts de l'éducation pour la Saskatchewan, des politiques du ministère de l'Éducation ainsi que du nouveau tronc commun comprenant les apprentissages essentiels communs, les domaines d'étude obligatoires et la dimension adaptation. Ce cadre provincial permet aux écoles fransaskoises une mesure d'adaptation propice au développement de leur propre identité. L'intégration du tout constituera un lieu qui permettra à l'école de construire son propre projet éducatif qui se veut une démarche par laquelle une école identifie clairement son vécu et les valeurs qui y sont présentes ou non.

L'identité

Cette composante est le mariage du semblable au distinct, de l'appartenance communautaire à la spécificité individuelle. C'est le résultat d'une histoire commune, de l'influence du milieu majoritaire anglophone, des luttes pour des droits, de pair avec le concept de soi, les expériences vécues et les croyances personnelles. Devant la menace constante d'assimilation que

représente un milieu de vie minoritaire, la programmation doit jouer un rôle essentiel, à savoir:

- promouvoir chez l'élève un sens de l'identité et de l'appartenance au peuple canadien-français;
- éveiller et fortifier un sentiment de fierté chez l'élève;
- permettre à l'élève d'identifier son «moi», de l'intégrer et de l'actualiser;
- aider l'élève à se définir en tant qu'individu et membre d'une communauté à la lumière des changements économiques, politiques et sociaux à l'échelle mondiale;
- soutenir le processus de la formation de l'identité fransaskoise.

«La communauté minoritaire qui veut assurer sa survie doit pouvoir former et maintenir l'identité individuelle et la culture personnelle de ses membres par un réseau d'institutions qui canalise les interactions personnelles. La famille et l'école sont les principaux lieux de l'acquisition et de la transmission de la culture minoritaire. Ces institutions deviennent alors des lieux de solidarité et d'appartenance.»

Le déclin d'une culture: recherche, analyse et bibliographie.
Francophonie hors Québec 1980-1989, Livre 1. La Fédération des jeunes Canadiens français, p. 133.

La langue

La langue est la forme essentielle d'expression car elle permet la communication au sein d'un groupe et l'intégration des éléments provenant de l'extérieur. C'est ainsi que le français langue première doit être présenté de façon à promouvoir le maintien et l'épanouissement des réalités linguistiques et culturelles de l'élève francophone en milieu minoritaire. À la lumière de ces énoncés, la programmation doit incorporer les buts suivants, tout en reconnaissant que la langue première recouvre un champ beaucoup plus étendu que celui d'une langue seconde:

- maîtriser le français en tant que langue première;
- souligner l'importance de la langue première à titre de véhicule d'un message, d'un contenu, d'une civilisation et d'une histoire propres aux Fransaskoises et Fransaskois;
- tenir compte du fait que la langue française représente une façon d'être et de voir qui lui est propre;
- enseigner la langue comme un système de valeurs et non seulement comme un moyen de communication;
- valoriser la langue française par tous les moyens possibles pour assurer son développement et son épanouissement.

«L'enseignement de la langue doit être l'occasion de faire la synthèse des savoirs et surtout - car ceci est vital pour le

minoritaire - du savoir-être: le comportement et les attitudes du jeune face à lui-même en tant que minoritaire.»

S'appropriier ses réalités culturelles, par France Levasseur-Ouimet et Frank McMahon, Faculté St-Jean, Université de l'Alberta, 1987, p. 6.

La culture

Tout en reconnaissant que le mot culture a plusieurs sens, on peut la définir comme étant une manière d'être, de penser, de sentir; c'est un ensemble de sentiments, de croyances et de valeurs qui se transmettent à l'intérieur d'une communauté. Peu importe la définition, la personnalisation de la culture pour l'élève constitue un point fondamental. L'élève doit se sentir participant et non spectateur. L'élève doit être capable tout autant de saisir la culture de son milieu que de se l'approprier. L'élève doit pouvoir comprendre que la culture fransaskoise s'inscrit dans le courant d'une culture francophone à dimension mondiale influencée par le milieu social et géographique de la Saskatchewan. C'est ainsi que la programmation doit viser à:

- développer chez l'élève une bonne connaissance de l'histoire du peuple canadien-français en portant une attention particulière à l'histoire fransaskoise;
- favoriser chez l'élève l'épanouissement de sa culture canadienne-française et de ses composantes;
- faciliter l'évolution et l'épanouissement de la culture fransaskoise;
- fournir un moyen de ressourcement des valeurs fondamentales de la culture canadienne-française;
- assurer que la culture fransaskoise soit vue dans le cadre de la culture francophone mondiale;
- relier les objectifs pédagogiques au vécu de chaque élève;
- valoriser l'apport personnel de l'élève comme ajoutant de nouvelles dimensions à la culture du milieu.

«La culture doit être une composante intégrale du curriculum. Des objectifs, des activités, du matériel doivent être conceptualisés et une véritable vie culturelle doit être planifiée.»

L'assimilation linguistique des francophones hors Québec, le défi de l'école française et le problème de l'unité nationale, par Réal Allard et Rodrigue Landry de la Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton. L'allocution fut présentée à la réunion annuelle de l'ACELF les 18, 19 et 20 août 1988 à Winnipeg, p. 17 et 18.

Finalité

Ce programme de sciences humaines a pour objectif de fournir aux élèves fransaskois et fransaskoises une occasion de découvrir leur univers et de devenir des citoyens et citoyennes informés et responsables, capables de contribuer pleinement au développement de la grande communauté humaine.

Buts du programme

En tant que Fransaskois et Fransaskoise...

- l'élève apprendra les réalités historiques, géographiques, politiques, économiques et sociales de l'univers physique et humain qui l'entoure;
- l'élève développera les aptitudes nécessaires favorisant en lui ou en elle, tout au long de sa vie, l'apprentissage autonome axé sur l'analyse, le raisonnement critique et la créativité;
- l'élève développera à la fois son assurance et un sentiment de fierté vis-à-vis de son identité, et apprendra à respecter la dignité et la valeur des autres;
- l'élève découvrira la richesse du patrimoine culturel fransaskois et franco-canadien;
- l'élève pourra s'approprier ses réalités culturelles et les développer afin de participer à l'évolution de la société.

Philosophie: cinq principes

- **Le premier principe** consiste à favoriser le développement personnel de l'élève à partir de son vécu afin qu'il ou elle puisse participer pleinement à la vie en société.
- **Le deuxième principe** consiste, pour l'élève, à connaître le monde fransaskois et à acquérir des habiletés lui permettant d'y vivre en harmonie. L'élève doit donc apprendre la langue et la façon de penser de son groupe pour se sentir chez lui ou chez elle dans la communauté fransaskoise. L'élève va évoluer dans la société, et acquerra donc des connaissances qui lui permettront de prendre une part active à la vie de la communauté locale, nationale et mondiale.
- **Le troisième principe** consiste à donner aux élèves une bonne estime de soi. Les enseignants et enseignantes devront travailler de près avec les

élèves pour que ceux-ci parviennent à harmoniser leur identité culturelle fransaskoise dans un milieu non francophone.

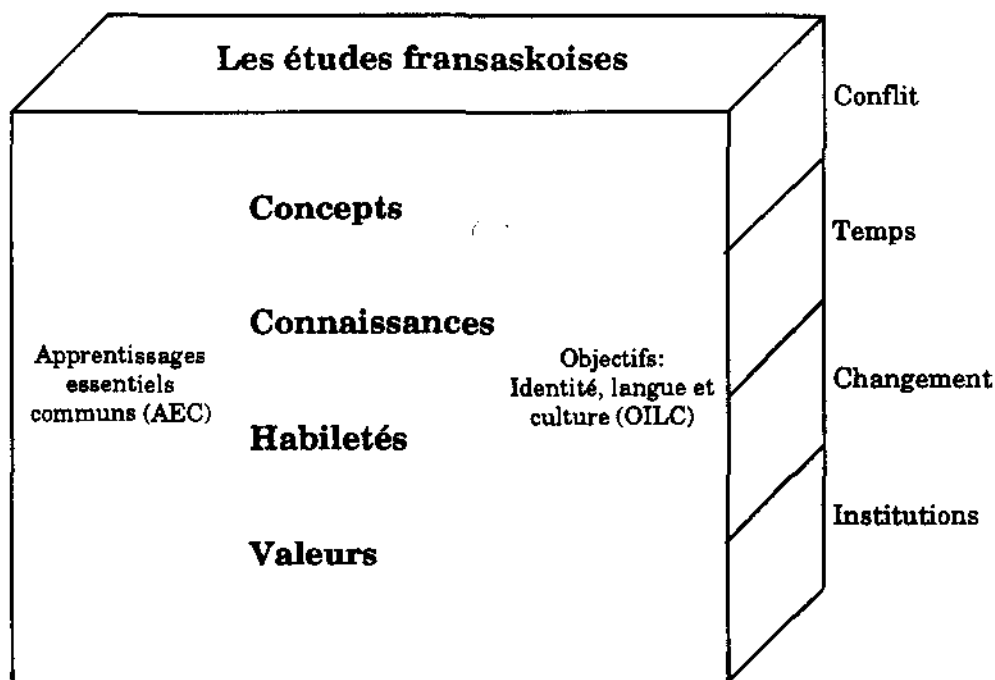
- **Le quatrième principe** consiste à permettre aux enseignants et enseignantes d'évoquer les réalités du passé et les images de l'avenir. C'est en rattachant l'enfant à son patrimoine et en lui permettant d'entrevoir son avenir qu'on lui offrira la possibilité de s'identifier à son groupe et de vivre sa culture.
- **Le cinquième principe** consiste avant tout à comprendre que l'enseignement, ainsi que l'apprentissage, sont des exercices de coopération entre les enseignants et enseignantes, les élèves, les parents et la communauté.

Les idées et principes ont été tirés et adaptés en partie d'une conférence intitulée «La programmation académique» donnée par Monsieur Alain J. Nogue, le 14 novembre 1989, à Gravelbourg, Saskatchewan. Conférence diffusée depuis Edmonton dans le cadre du cours FOED 401.

Contenu notionnel

Le programme d'études de sciences humaines comporte un cadre conceptuel qui se développe de la 1re à la 12e année, de façon à assurer une présentation progressive des apprentissages essentiels communs (AEC) ainsi que les objectifs identité, langue et culture (OILC) en sciences humaines.

Le modèle ci-dessous constitue une représentation du programme de la 8e année:



Ce modèle définit quatre buts importants pour l'enseignement des sciences humaines:

- l'acquisition de concepts: cet enseignement vise à aider les élèves à comprendre et à appliquer certaines notions des sciences humaines;
- les connaissances: il s'agit de fournir aux élèves de l'information de base sur les sciences humaines;
- les habiletés et les capacités: il s'agit d'apprendre aux élèves à acquérir les habiletés et les capacités nécessaires pour comprendre et utiliser l'information sur les sciences humaines qui leur est donnée;
- les valeurs: il s'agit de fournir aux élèves des occasions de s'exercer à débattre certaines questions, et à évaluer certaines idées et croyances en faisant preuve d'esprit critique pour développer les habiletés et les attitudes grâce auxquelles ils ou elles pourront se montrer constructifs dans une société démocratique.

Les thèmes pour les sciences humaines et sciences sociales de la 1^{re} à la 12^e année

Le programme recouvre douze thèmes, un pour chaque année.. Ces thèmes sont organisés de façon progressive, qui permet de guider les élèves du connu à l'inconnu en élargissant leur vision du monde. Les thèmes de la 1^{re} à la 12^e année sont les suivants:

Année	Thème
1 ^{re}	Les familles
2 ^e	Les communautés locales
3 ^e	Comparaison entre les communautés
4 ^e	La Saskatchewan
5 ^e	L'identité canadienne
6 ^e	Le Canada et ses voisins de l'Atlantique
7 ^e	Le Canada et ses voisins du Pacifique
8 ^e	Les études fransaskoises
9 ^e	Les fondements de la société
10 ^e	Les organisations sociales
11 ^e	Les problèmes du monde contemporain
12 ^e	Les études canadiennes

Le tronc commun

Les principaux éléments du tronc commun sont les **domaines d'étude obligatoires** et les **apprentissages essentiels communs**. Le tronc commun prévoit aussi des cours choisis localement et une dimension adaptation (ou pédagogie différenciée) qui donne aux enseignantes et aux enseignants la possibilité de personnaliser leur enseignement et de répondre aux besoins au niveau local.

Le tronc commun est conçu pour «permettre à tous les élèves de la Saskatchewan de recevoir une instruction qui renforcera l'enseignement des habiletés de base et introduira toute une gamme d'habiletés nouvelles dans le programme d'études. Il portera aussi sur les méthodes et les connaissances nécessaires pour atteindre les objectifs plus vastes déterminés par le Comité d'étude des programmes et de l'enseignement» (d'après *Tronc commun: projet d'implantation*, janvier 1988, p. 3).

Les sept domaines d'étude obligatoires du tronc commun sont la langue, les mathématiques, les sciences, les sciences humaines, l'hygiène, l'éducation artistique et l'éducation physique.

Les six apprentissages essentiels communs (AEC) ont été définis et seront inclus dans l'enseignement des sciences humaines, car ils en affectent l'enseignement. Cela signifie que les AEC doivent être enseignés et évalués dans le cadre des cours de sciences sociales.

Ces apprentissages essentiels communs (AEC) sont les suivants:

L'apprentissage autonome. Il suppose que l'on donne aux élèves la possibilité de devenir des personnes capables, sûres d'elles, motivées, désireuses d'apprendre toute leur vie, pour qui l'apprentissage est un instrument de croissance personnelle et de prise de conscience sociale.

Les capacités et les valeurs personnelles et sociales. Elles ont trait aux aspects personnels, moraux, sociaux et culturels des matières scolaires; elles visent surtout à former des citoyennes et des citoyens compatissants et responsables qui comprennent le fondement rationnel des valeurs morales.

La créativité et le raisonnement critique. Ils visent à aider les élèves à développer leur capacité de créer et d'examiner, en faisant preuve d'esprit critique, des idées, des démarches, des expériences et des objets reliés aux sciences humaines.

La communication. Elle met l'accent sur la compréhension par les élèves du langage employé dans les sciences humaines.

L'initiation à l'analyse numérique. Elle consiste à aider les élèves à acquérir un niveau de compétence qui leur permettrait d'appliquer les concepts de mathématiques aux sciences humaines.

L'initiation à la technologie. Elle aide les élèves à comprendre que les systèmes technologiques font partie des systèmes sociaux et ne peuvent pas être séparés de la culture au sein de laquelle ils sont façonnés.

Les perspectives et le contenu indiens et métis

Il est question de l'intégration aux programmes d'études des perspectives et du contenu indiens et métis dans plusieurs documents dont *Directions, Five Year Action Plan for Native Curriculum Development* et *Indian and Métis Education Policy from Kindergarten to Grade XII*. Ils s'accordent tous pour faire une recommandation capitale:

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan reconnaît le caractère unique des Indiens et des Métis, et leur place unique et légitime dans la société contemporaine et historique. Le ministère reconnaît que les programmes d'études doivent être modifiés pour mieux répondre aux besoins des Indiens et des Métis et que ces modifications seraient dans l'intérêt de tous les élèves.

L'inclusion des perspectives indiennes, métisses et inuit est dans l'intérêt de tous les élèves dans une société pluraliste. Voir sa culture représentée dans tous les aspects du milieu scolaire permet aux enfants d'acquérir un sentiment positif d'appartenance au groupe. Le choix de ressources relatives aux Indiens, aux Métis et aux Inuit stimule chez les élèves autochtones des expériences significatives et développe chez tous les élèves une attitude favorable à l'égard des Indiens, des Métis et des Inuit. Cette prise de conscience de sa propre culture et de celle des autres favorise le développement d'une image de soi positive, favorise l'apprentissage, permet de mieux comprendre la société pluraliste qu'est le Canada et soutient les droits de la personne.

En Saskatchewan, les élèves indiens, métis et inuit viennent de divers milieux socioculturels (Grand Nord, milieu rural et milieu urbain). Les éducateurs et éducatrices ont besoin de cultiver leurs connaissances des autres cultures pour mieux comprendre cette diversité. Les enseignants et enseignantes des élèves d'origine autochtone sont avantagés par une meilleure prise de conscience de la sociolinguistique appliquée, de la théorie de l'apprentissage de la langue maternelle et de la langue seconde, et des variétés dites «standard» et «non standard» de l'anglais. Il faut que les enseignants et enseignantes utilisent diverses stratégies d'enseignement qui tiennent compte des connaissances, cultures, styles d'apprentissage et points forts des élèves autochtones, et qui les exploitent. Pour une mise en oeuvre efficace de tous les programmes d'études, il faut des adaptations qui seront sensibles aux besoins de ces élèves.

En Saskatchewan, il incombe aux enseignants et enseignantes d'intégrer aux unités appropriées suffisamment de contenu relatif aux Indiens, aux Métis et aux Inuit et de prévoir des ressources qui présentent les perspectives authentiques de ces peuples autochtones. Les enseignants et enseignantes doivent également évaluer toutes les ressources pour voir si elles contiennent des préjugés, et apprendre aux élèves à les dépister.

Les douze principes de la philosophie indienne

tirés de l'Arbre sacré

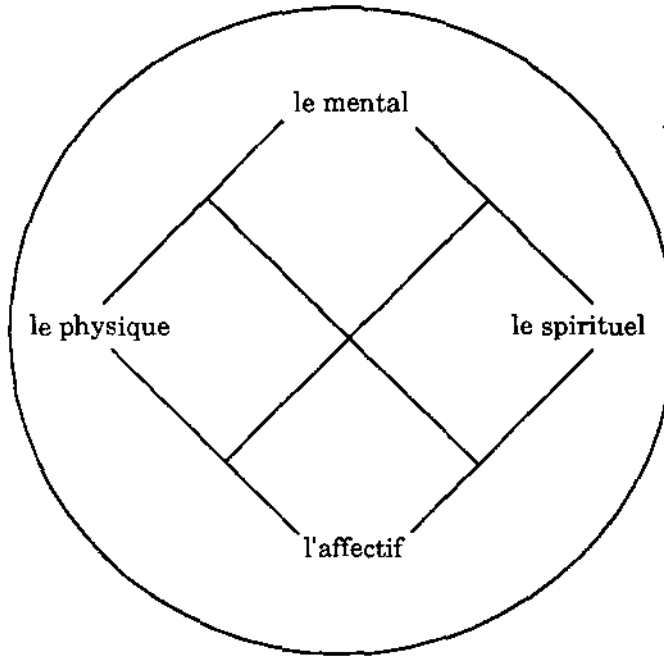
Lors d'une conférence tenue à Lethbridge en Alberta en décembre 1982, des Anciens, des chefs spirituels et des professionnels indiens venus de toutes les régions du Canada ont défini les éléments fondamentaux qu'ils considéraient communs à toutes les philosophies indiennes du Canada. Ces éléments sont à la base des travaux en cours actuellement à l'Université de Lethbridge, le Projet de développement des quatre mondes («Four Worlds Development Project»).

Bien que ces éléments philosophiques soient de nature historique, ils continuent à être un facteur dans la perception du monde des peuples indiens et métis à l'époque contemporaine.

1. L'approche holistique. Tout est relié. Tout dans l'univers fait partie d'un tout unique. Tout est lié de certaine façon à autre chose. Il n'est donc possible de comprendre une chose que si l'on comprend comment cette chose est liée au reste.
2. L'évolution. Toute la création est en état d'évolution constante. La seule chose qui soit toujours la même, c'est que tout passe par des cycles de changements qui se répètent. Une saison suit l'autre. Les êtres humains naissent, vivent leur vie, meurent et entrent dans le monde des esprits. Tout évolue. Les choses subissent deux sortes de changements, car les choses se font (la formation) et elles se défont (la désagrégation). Ces deux sortes de changements sont nécessaires et sont toujours liées les unes aux autres.
3. Les changements arrivent par cycles ou selon des constantes. Ils n'arrivent pas au hasard ou accidentellement. Il est parfois difficile de voir en quoi un changement donné est lié à tout le reste. Cette difficulté s'explique ordinairement par le fait que notre point de vue (la situation à partir de laquelle nous considérons le changement) limite notre capacité de voir clairement.
4. Ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas. Le monde physique est réel. Le monde spirituel est réel. Ce sont deux aspects de la même réalité. Et pourtant, ce sont des lois distinctes qui régissent l'un et l'autre. Toute violation des lois spirituelles peut affecter le monde physique. Toute violation des lois physiques peut affecter le monde spirituel. Une vie équilibrée respecte les lois de ces deux dimensions de la réalité.

-
5. Les êtres humains ont une dimension spirituelle et une dimension physique.

Le cercle de l'Esprit



6. Les êtres humains peuvent toujours acquérir de nouveaux talents, mais au prix d'efforts. Le peureux peut devenir courageux, le faible, fort et intrépide, la personne insensible peut apprendre à se soucier des sentiments des autres et la personne matérialiste peut acquérir la capacité d'introspection et écouter sa voix intérieure. Le processus que l'être humain utilise pour développer ces nouvelles qualités peut être appelé «l'apprentissage véritable».
7. Il existe quatre dimensions de «l'apprentissage véritable». Ces quatre aspects de la nature de chaque personne sont reflétés dans les quatre points cardinaux du cercle de l'esprit. Ces quatre aspects de notre être se développent par l'exercice de la volonté. On ne pourra dire qu'une personne a fait un apprentissage complet et harmonieux si ces quatre dimensions de son être n'ont pas été impliquées dans le processus.
8. La dimension spirituelle du développement humain peut être envisagée comme un ensemble de capacités liées entre elles.

La première, c'est la capacité d'être sensible à des réalités qui n'ont pas d'existence matérielle, comme les rêves, les visions, les idéaux, les enseignements, les objectifs et les théories spirituels, et d'intégrer ces réalités dans notre vie.

La deuxième, c'est la capacité d'accepter ces réalités comme le reflet (sous forme de représentation symbolique) d'un potentiel inconnu ou non réalisé nous permettant de faire quelque chose ou d'être quelque chose de plus ou de différent de ce que nous sommes à l'heure actuelle.

La troisième, c'est la capacité d'exprimer ces réalités immatérielles à l'aide de symboles, comme ceux du langage, des arts ou des mathématiques.

La quatrième, c'est la capacité d'utiliser cette expression symbolique pour orienter notre action future, c'est-à-dire nos efforts pour transformer en réalité vivante ce qui n'apparaissait auparavant que comme une possibilité.

9. Les êtres humains doivent prendre une part active à la réalisation de leur propre potentiel.
10. La porte que nous devons tous franchir si nous voulons devenir plus que ce que nous sommes maintenant, ou en être différent, est la porte de la volonté. Il faut qu'une personne décide de faire le voyage. La voie a une patience infinie. Elle sera toujours là pour ceux qui décident de la suivre.
11. Quiconque s'embarque pour le voyage du développement personnel (c'est-à-dire s'engage et respecte son engagement) recevra de l'aide. Des guides et des professeurs apparaîtront et des protecteurs spirituels protégeront le voyageur. Le voyageur n'aura pas à subir d'épreuves qu'il n'aura déjà la force de surmonter.
12. La seule source d'échec du voyage sera si le voyageur manque aux enseignements de l'Arbre sacré.

Reproduit avec autorisation:

Four Worlds Development Press
Projet de développement des quatre mondes
Université de Lethbridge
4401 University Drive
Lethbridge (Alberta) T1K 3M4

L'apprentissage à base de ressources

L'enseignement et l'apprentissage à base de ressources permet aux enseignantes et enseignants de faire une contribution considérable à la formation des attitudes et des capacités nécessaires à l'apprentissage autonome la vie durant. L'apprentissage à base de ressources implique l'enseignante ou l'enseignant et le ou la bibliothécaire, si possible, dans la planification d'unités qui intègrent les ressources aux activités de la classe et qui enseignent aux élèves les démarches nécessaires pour découvrir, analyser et présenter de l'information.

L'apprentissage à base de ressources fait utiliser aux élèves des ressources de toute sorte: livres, revues, films, vidéos, logiciels et bases de données, objets à manipuler, jeux vendus dans le commerce, cartes, musées, excursions, photos, objets naturels et fabriqués, équipement de production, galeries d'art, spectacles, enregistrements et personnes de la communauté.

L'apprentissage à base de ressources est axé sur l'élève. Il lui permet de choisir, d'explorer et de découvrir. Les élèves sont encouragés à faire des choix dans un environnement riche en ressources, où leurs pensées et leurs sentiments sont respectés.

Les points suivants aideront les enseignants et enseignantes à tirer partie de l'enseignement et l'apprentissage à base de ressources:

- discuter avec les élèves des objectifs de l'unité ou de l'activité. Mettre en corrélation les habiletés nécessaires pour la recherche et les activités de l'unité pour que les habiletés soient enseignées et mises en pratique en même temps. Collaborer avec l'enseignante- ou l'enseignant-bibliothécaire, le cas échéant;
- planifier bien à l'avance avec le personnel du centre de ressources pour s'assurer de la disponibilité de ressources adéquates et pour prendre des décisions au sujet de la répartition de l'enseignement, le cas échéant;
- utiliser diverses ressources dans votre enseignement pour montrer aux élèves que vous aussi, vous faites de la recherche et que vous êtes constamment à la recherche de nouvelles sources de connaissances. Discuter avec les élèves de l'utilisation au cours de la recherche d'autres bibliothèques, de ministères, de musées et d'organismes divers de la communauté;
- demander à l'enseignante- ou l'enseignant-bibliothécaire, le cas échéant, de préparer des listes de ressources et des bibliographies, en cas de besoin;
- encourager les élèves à demander de l'aide s'ils ou elles en ont besoin lorsqu'ils font des activités ou des devoirs;

-
- contribuer à la planification de programmes de perfectionnement pour apprendre à bien utiliser les ressources, et participer à de tels programmes;
 - faire commander régulièrement des ressources qui appuieront les programmes d'études pour le centre de ressources;
 - souligner, au cours des entretiens avec les collègues, les directrices et directeurs d'école, les directeurs et directrices de l'éducation, le caractère indispensable du centre de ressources et de son personnel professionnel.

L'équité des sexes

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est engagé à fournir une bonne éducation à tous les élèves de la maternelle à la 12e année. Il est reconnu que des attentes fondées essentiellement sur le sexe de l'élève limitent son plein épanouissement. Pour réaliser l'équité des sexes, il faut réduire les préjugés sexistes qui limitent la participation et les choix de tous les élèves.

Certains préjugés et certaines pratiques ont disparu, mais d'autres demeurent. L'école qui a visé l'égalité des chances pour les garçons et les filles doit maintenant faire un effort pour permettre l'égalité des avantages et des résultats.

Il incombe à l'école de créer un milieu scolaire exempt de tout préjugé sexiste en diminuant les attentes et les attitudes attribuées à une personne en fonction de son sexe. On atteint ce but en favorisant une meilleure compréhension de la question et en utilisant des ressources et des méthodes d'enseignement non sexistes. Il faut encourager les filles et les garçons à examiner toute la gamme des options par rapport à leurs aptitudes, leurs capacités et leurs intérêts, plutôt que leur sexe.

Il faut tenir compte, dans les programmes d'études de la province, de la diversité des rôles et de la gamme des expériences, des comportements et des attitudes qui s'offrent à tous les membres de la société. Ce programme d'études veut assurer un contenu, des activités et des méthodes d'enseignement impartiaux, quant au sexe, et rédigés dans un langage inclusif. Les enseignants et enseignantes peuvent ainsi créer un milieu exempt de préjugés et permettant aux filles et aux garçons de partager toutes les expériences et d'avoir les mêmes possibilités de cultiver pleinement leurs capacités et leurs talents.

La dimension adaptation (ou pédagogie différenciée)

La dimension adaptation (ou pédagogie différenciée) est un élément de tous les programmes d'études. Tout comme les apprentissages essentiels communs, la dimension adaptation est une composante du tronc commun et imprègne tous les programmes et tout enseignement. La dimension adaptation est définie de la façon suivante: le concept de faire les ajustements nécessaires dans le cadre des programmes pédagogiques approuvés pour reconnaître la diversité des besoins d'apprentissage des élèves. Cette notion recouvre les pratiques utilisées par l'enseignant ou l'enseignante pour adapter à chaque élève les programmes d'études, l'enseignement et le milieu scolaire.

L'essentiel de la dimension adaptation réside dans la phrase «chercher d'autres moyens». Quand on offre aux élèves d'autres moyens pour accéder au savoir et d'autres moyens pour exprimer leurs connaissances, on facilite leur participation à l'apprentissage. Tout comme des modifications telles que des rampes ou de larges portes rendent les locaux de l'école d'accès plus facile, des modifications au milieu scolaire, à l'approche pédagogique ou aux ressources peuvent améliorer l'accès à l'apprentissage. On utilise la dimension adaptation pour:

- maximiser l'autonomie de l'élève;
- faciliter l'intégration;
- maximiser la généralisation et le transfert;
- réduire les décalages entre la performance et la capacité;
- renforcer l'amour de l'apprentissage;
- favoriser une image de soi positive et un sentiment d'appartenance;
- favoriser la confiance;
- augmenter la volonté de s'engager dans l'apprentissage.

Ces objectifs contribuent à la raison d'être de l'école, qui est d'aider l'élève à développer au maximum sa capacité d'être autonome.

La dimension adaptation sera intégrée aux programmes d'études destinés aux écoles fransaskoises pour répondre aux besoins particuliers des individus et sera incorporée dans tous les programmes. Certains élèves auront de la difficulté à apprendre, d'autres trouveront l'école peu stimulante. Mais grâce à diverses adaptations apportées aux méthodes, à l'organisation du programme d'études ou de l'horaire et aux technologies appropriées, ces élèves participeront activement aux contenu obligatoire des programmes d'études.

Voici quelques exemples du genre d'adaptation à apporter au programme pour combler les besoins particuliers de certains individus:

- utiliser des stratégies d'enseignement qui renforcent l'acquisition de la langue première;
- placer les élèves dans des groupes d'apprentissage coopératif hétérogènes;
- permettre aux élèves de développer des sujets de recherche qui leur sont appropriés et d'utiliser des ressources correspondant à leurs capacités, à

leur maîtrise de la langue, à leur style d'apprentissage préféré et à leur orientation culturelle;

- ajuster le rythme de la leçon pour s'assurer que chaque élève comprend le concept en question ou est stimulé par la présentation. Leur donner assez de temps pour explorer, créer, remettre en question et faire l'expérience directe de ce qu'ils ou elles apprennent;
- utiliser dans la même leçon, un vocabulaire à la fois simple et un vocabulaire de niveau plus avancé dans la même leçon, de façon à élargir le vocabulaire de certains élèves. Par exemple, «Elle a beaucoup de chagrin. Elle est très triste.»;
- changer la méthode d'enseignement pour répondre aux besoins de l'individu;
- changer l'arrangement physique de la classe pour permettre à l'élève de mieux profiter de l'enseignement;
- préparer des activités plus difficiles pour les élèves qui ont déjà atteint un niveau élevé de compétence;
- utiliser tous les services d'appui (méthodes et personnel) à votre disposition. L'adaptation n'est pas possible sans eux.

La dimension adaptation comprend tout ce que l'enseignant ou l'enseignante fait pour rendre l'apprentissage pertinent et adéquat pour chaque élève. Puisque la dimension adaptation imprègne toute la pratique de l'enseignement, le jugement professionnel des enseignantes et enseignants devient le facteur clé dans le processus de prise de décision. Ce programme d'études permet cette flexibilité et cette prise de décision de leur part.

Le programme d'études de sciences humaines et sciences sociales de la maternelle à la 12e année

«L'enfant ne saisira véritablement le sens d'un concept qu'après avoir eu la possibilité de le réinventer par lui-même.»

Piaget

Les enseignants et enseignantes de sciences humaines doivent aller plus loin que la seule mémorisation de données factuelles. Pour atteindre les divers objectifs définis par le Groupe d'étude pour les sciences sociales, par le Comité de planification pour les sciences sociales, et par les divers documents du tronc commun, ainsi que par les autres organismes et documents cités plus haut, il faut que les enseignantes et les enseignants de sciences sociales offrent à leurs élèves des expériences d'apprentissage qui leur permettront de réfléchir aux faits, de débattre des questions et de les évaluer, et de traiter cette information de façon créative et pertinente.

On doit accorder à l'enseignement des connaissances, habiletés/capacités et valeurs nécessaires pour réaliser ces objectifs une importance égale à celle de la communication de l'information.

L'évaluation doit également refléter ces objectifs, car elle doit aller au-delà de la simple mémorisation des données.

L'enseignement par concepts

Les vingt concepts fondamentaux

En termes simples, un concept est une catégorie regroupant des représentations d'objets ou des idées similaires. Un ensemble de critères détermine l'appartenance ou non à chacune des catégories.

Le cadre conceptuel du programme de sciences humaines est organisé autour de vingt concepts fondamentaux tirés des diverses disciplines reliées aux sciences sociales. Ces concepts articulent la succession des apprentissages obligatoires relatifs aux connaissances, aux habiletés et aux valeurs. Les vingt concepts sont:

Besoins	Culture	Interaction	Ressources
Causalité	Diversité	Interdépendance	Situation
Changement	Environnement	Pouvoir	Technologie
Conflits	Identité	Prises de décision	Temps
Croyances	Institution	Répartition	Valeurs

Besoins: désigne ce qui est considéré comme nécessaire à l'existence, à la santé et au bien-être de l'individu. Il peut s'agir de nourriture, de vêtements, d'abri, d'organisation sociale, de communication ou de culture.

-
- Causalité:** désigne la relation de cause à effet, le principe selon lequel rien ne se produit ni n'existe sans antécédents, en particulier dans le temps.
- Changement:** désigne les différences ou modifications quantitatives et qualitatives qui se produisent au fil du temps. Il peut s'agir d'une évolution, d'une croissance, d'un progrès, d'une révolution ou d'une transition.
- Conflits:** désigne une opposition directe, un désaccord ou un différend de nature politique ou culturelle. Désigne également la lutte intérieure ou spirituelle d'une personne aux prises avec un choc culturel.
- Croyances:** désigne les opinions ou convictions acceptées comme vraies ou réelles. Elles peuvent être l'expression de la confiance ou de la foi (croyance religieuse par exemple). Les croyances sont étroitement liées à la culture, aux attitudes, aux valeurs et à l'identité.
- Culture:** désigne la civilisation d'un peuple à un moment ou au cours d'une période donnée. Elle est définie par ses coutumes, ses arts et les objets qu'elle utilise, ainsi que par la façon dont ce peuple vit et travaille pour satisfaire ses besoins fondamentaux.
- Diversité:** désigne le fait de présenter des différences ou des caractères hétérogènes. Il s'agit des différences entre les cultures et les attributs culturels, les régions, les pays et les milieux.
- Environnement:** désigne tout le milieu naturel et culturel, les conditions et les influences qui agissent sur la croissance et le développement des êtres vivants. Ceci comprend l'environnement naturel, c'est-à-dire la terre, l'eau, l'air et l'énergie; l'environnement biologique qui comprend tout ce qui est vivant, créatures et plantes; l'environnement (milieu) social qui désigne les gens et leur interaction (environnement culturel). Ces trois environnements et leur interaction forment l'environnement dans lequel nous vivons.
- Identité:** désigne une personne, un groupe ou une nation qui se définit par ses croyances, ses attitudes, ses traditions et son mode de vie.
- Institutions:** désigne les organisations ou les sociétés qui se sont donné des règles, des lois, des coutumes ou des valeurs

et qui sont établies en fonction d'un objectif social ou public.

- Interaction:** désigne une action ou une influence réciproque entre personnes ou entre groupes et avec les divers milieux dont ils font partie.
- Interdépendance:** désigne les relations qu'entretiennent les personnes, les groupes ou les institutions. L'interdépendance est un phénomène à la fois naturel et culturel.
- Pouvoir:** désigne le contrôle exercé sur un autre ou le mandat d'agir sur lui. Il peut s'agir du pouvoir d'un individu sur d'autres individus, d'une institution sur des individus, ou d'un pays sur un autre.
- Prise de décision:** désigne, pour un individu ou un groupe, l'action d'examiner les solutions possibles en vue de faire un choix.
- Répartition:** fait référence à la répartition de la population, de la main-d'oeuvre, des richesses, des ressources naturelles dans un pays ou une région. La répartition peut se faire selon un ordre naturel ou déjà établi. On rencontre parfois le terme «distribution».
- Ressources:** désigne, surtout en regard des activités économiques, la source de richesses réelles ou politiques, naturelles ou humaines, d'une région ou d'un pays.
- Situation:** désigne une position ou un lieu défini par des coordonnées ou des limites.
- Technologie:** désigne l'ensemble des outils, machines, matériaux, techniques et procédés qui permettent d'utiliser, d'adapter ou de transformer des produits du monde naturel. L'innovation technologique entraîne le changement et l'adaptation au changement.
- Temps:** désigne une période mesurable au cours de laquelle a lieu ou continue d'avoir lieu une action, un processus ou un état. Pour s'y référer, on utilise des dates précises ou des termes temporels: âge, époque, ère, année.
- Valeurs:** désigne le caractère d'estime (jugement) attribué aux idéaux, aux coutumes et aux conduites et se décrit en termes de croyance et de culture (plus ou moins en accord avec la société de l'époque).

Répartition des concepts de la 1^{re} à la 12^e année

Ces vingt concepts sont développés dans les diverses années selon le tableau suivant.

	Élémentaire					Intermédiaire				Secondaire		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Niveau:												
Concept:												
Besoins	√	√	√			√	√	√	√	√	√	√
Causalité				√	√				√	√	√	√
Changement	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Conflit			√		√			√		√	√	√
Croyances					√	√	√	√	√	√	√	√
Culture	√	√	√			√	√	√	√	√	√	√
Diversité	√	√	√	√	√		√					√
Environnement	√	√	√	√	√	√	√	√			√	√
Identité	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Institution	√	√				√	√	√	√	√	√	√
Interaction	√		√	√	√	√	√		√		√	√
Interdépendance	√	√	√	√	√			√		√	√	√
Pouvoir	√	√					√	√	√	√	√	√
Prise de décision	√	√	√	√	√			√	√	√	√	√
Répartition				√	√		√			√	√	√
Ressources		√	√	√			√		√	√	√	√
Situation		√		√	√	√	√		√	√	√	√
Technologie				√	√			√	√		√	√
Temps	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√
Valeurs		√	√			√	√	√	√	√	√	√

Acquisition des concepts

Le rapport du Comité de planification et les divers documents du tronc commun, qui présentent les apprentissages essentiels communs, ont pour objectif principal l'acquisition de processus mentaux de niveau élevé en même temps que celui de données factuelles. Ces objectifs signifient qu'il faut trouver des méthodes permettant aux élèves de travailler à la réalisation des deux objectifs en même temps. L'acquisition des concepts facilite la fusion de ces deux objectifs.

Les êtres humains organisent le monde selon des modèles significatifs et à l'aide de concepts. Des objets ou des idées ayant certaines caractéristiques ou attributs essentiels peuvent être placés dans une seule catégorie portant le même nom. Ces catégories sont des concepts.

Application des concepts

Un concept peut être une catégorie de choses aussi concrètes que des chaises ou une catégorie de relations aussi abstraites que le pouvoir. En apprenant à comprendre et à utiliser ces concepts, les élèves peuvent en utiliser les attributs essentiels comme critères permettant de classer les données et d'en tirer des inférences. Ce processus leur permet de simplifier une information complexe en l'organisant selon un modèle significatif. C'est là un progrès important vers l'apprentissage autonome, ainsi que vers la créativité et le raisonnement critique.

L'enseignement des habiletés et capacités

Si l'on veut donner aux élèves la possibilité d'acquérir des processus mentaux de niveau élevé, il faut accorder une attention particulière à développer chez eux les capacités qui rendront cela possible. La réalisation des objectifs dans le cadre des apprentissages essentiels communs ne peut se faire que si l'on consacre du temps et des efforts à aider les élèves à acquérir les habiletés et capacités préalables nécessaires.

Selon Beyer, un programme efficace d'enseignement des processus mentaux devrait présenter un nombre limité d'habiletés/capacités (3-5) à chaque niveau. En effet, les élèves ne sont pas capables de maîtriser plus de cinq habiletés par an. Afin de s'assurer qu'ils ou elles en apprennent un nombre suffisant tout au long de leur éducation, les programmes doivent permettre un développement séquentiel des habiletés/capacités de l'élémentaire jusqu'au secondaire (Beyer, *Phi Delta Kappan*, mars 1984).

Avantages de la gradation des habiletés

Les recherches indiquent que l'acquisition des habiletés/capacités est beaucoup plus facile lorsqu'elle est enseignée selon un programme organisé et séquentiel permettant aux élèves de savoir quelles habiletés/capacités ils acquièrent et pourquoi. On trouvera plus loin la table séquentielle des capacités intellectuelles devant être acquises chaque année.

Adaptation

Le nombre d'habiletés identifiées pour chaque année a été limité à une ou deux afin de permettre à l'enseignant ou à l'enseignante d'adapter les exigences à sa classe. Les habiletés et capacités sont présentées progressivement tout au long de chaque cours de façon à ce que les élèves les assimilent au début du cours, puissent s'exercer à les appliquer pendant le cours et, enfin, aient l'occasion de les utiliser de façon autonome. Les élèves sont censés parvenir à une certaine autonomie dans l'utilisation des habiletés à chaque niveau.

Conceptualisations, catégorisation et classification, analyse et capacité de faire des hypothèses

On accorde beaucoup d'importance à la catégorisation et à la classification dans les années intermédiaires. Si la catégorisation (création d'un groupe ou d'une classe dans un système) est inhérente à la conceptualisation, elle doit également être enseignée en tant qu'habileté fondamentale pour la créativité et le raisonnement critique. La classification (organisation de groupes selon un système) est une autre habileté fondamentale enseignée dans les années intermédiaires (plus particulièrement en 9e année), car elle est fondamentale à la capacité d'analyser. Par conséquent, on recommande que les habiletés de classification et d'inférence soient enseignées, renforcées et utilisées comme base du développement de la capacité d'analyse et de la capacité de faire des hypothèses en 10e année. Les élèves apprendront à classer des données à l'aide de grilles de coordonnées et de schémas conceptuels. Une fois qu'ils sauront le faire, ils seront capables de tirer des inférences sur les relations entre données. Ils peuvent ensuite utiliser ces inférences comme base d'hypothèse.

La maîtrise des habiletés et capacités

Chaque élève doit maîtriser une à deux capacités intellectuelles chaque année de manière à les utiliser de façon autonome. Dans l'évaluation des progrès de l'élève, l'enseignante ou l'enseignant doit pouvoir déterminer si celui-ci ou celle-ci est capable d'utiliser cette capacité de façon autonome ou s'il ou elle en est encore à un stade préliminaire. Il sera nécessaire de renforcer les connaissances acquises pendant l'année précédente pour assurer la progression de l'élève tout au long de sa scolarité.

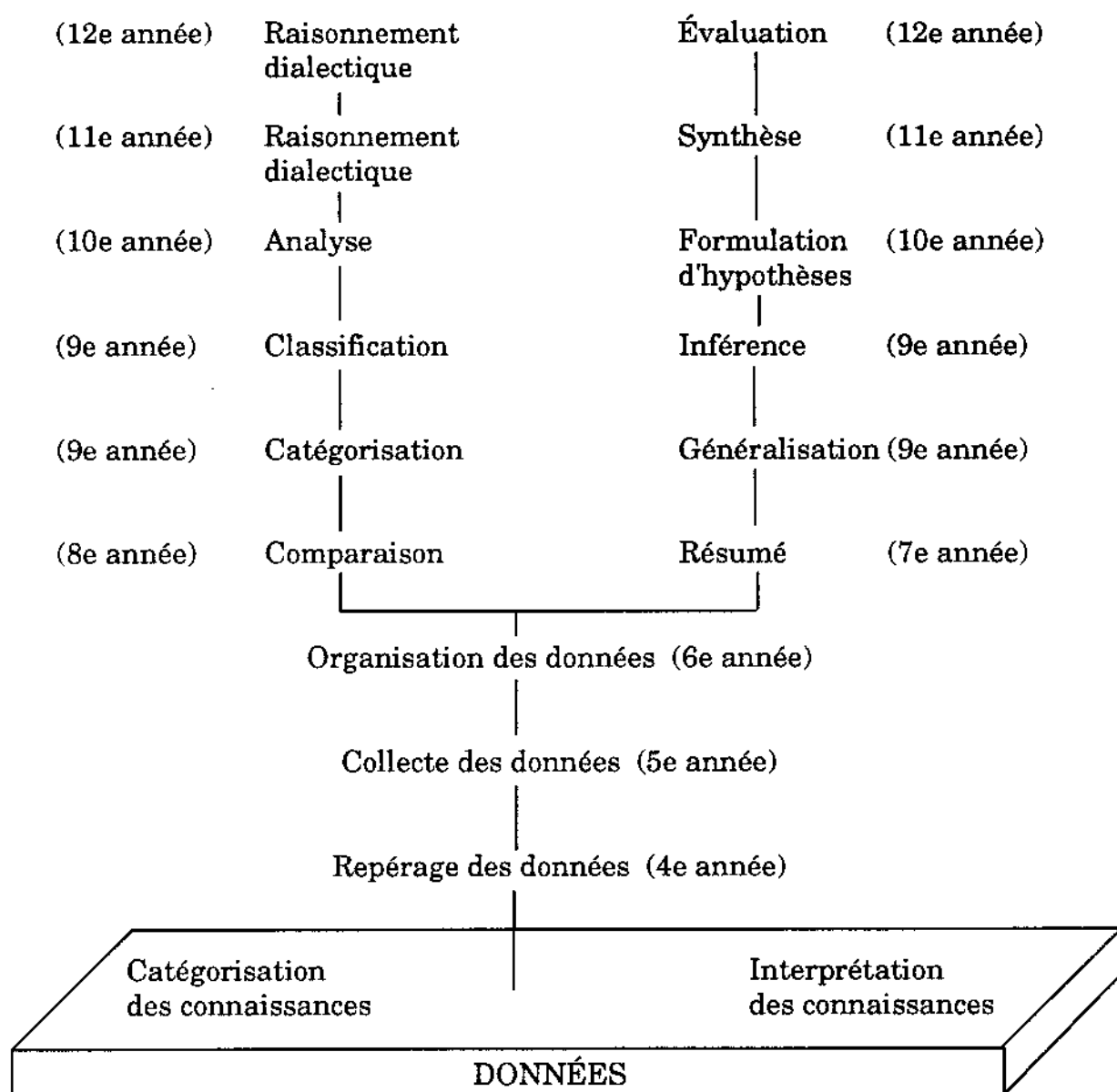
Le programme d'études prévoit quatre étapes d'apprentissage des habiletés et capacités:

- présentation formelle;
- application pratique dans un certain nombre de situations;
- usage autonome;
- maintien et développement.

L'enseignante ou l'enseignant pourra utiliser les termes descriptifs de présentation, application, usage autonome et maintien et développement dans une grille d'observation ou dans une échelle d'appréciation afin d'évaluer la progression de ses élèves.

On n'attend pas des élèves qu'ils ou elles se servent de la capacité ou de l'habileté enseignée de façon totalement efficace avant de l'avoir maîtrisée. Néanmoins, après une certaine période d'exercice, ils doivent l'utiliser de façon plus efficace qu'au stade de la présentation.

Table séquentielle des capacités intellectuelles



Adapté de *A Comprehensive Framework For Instructional Objectives*, Hannah and Michalelis.

N.B.: Le tableau ci-dessus ne doit pas être interprété comme attribuant une capacité intellectuelle à un seul niveau d'enseignement. **Toutes les capacités ci-dessus (et d'autres) sont utilisées chaque année, dans une certaine mesure.** Le tableau ci-dessus est une table séquentielle des capacités intellectuelles à enseigner de façon que celles que l'on présente formellement une année servent de fondement pour les années suivantes.

Le développement des habiletés dans le domaine des sciences humaines

Le fait de posséder une habileté signifie que l'on est capable de s'acquitter d'une tâche en particulier. Les tâches qui se rapportent aux sciences humaines exigent à la fois des habiletés techniques et intellectuelles. À titre d'exemples de compétences qui revêtent de l'importance en sciences humaines, mentionnons les habiletés de trouver des renseignements dans une bibliothèque, de travailler en groupe et de situer une ville sur une carte géographique.

Les élèves ont besoin d'habiletés pour trouver des données et les traiter, acquérir des concepts, apprendre de nouvelles habiletés et comprendre des valeurs et des croyances.

L'acquisition d'habiletés exige un enseignement systématique en contexte pertinent pour les élèves et la possibilité de mettre en pratique ce qu'on a appris immédiatement. Tout enseignement dispensé hors contexte et ne faisant pas l'objet de pratique immédiate est une perte de temps. Par exemple, l'habitude qui prévaut dans certaines écoles d'enseigner «les habiletés de bibliothèque» dans le cadre de cours de «bibliothéconomie» inscrits au programme, mais qui n'ont rien à voir avec le contenu du programme, est à proscrire. Lorsqu'on veut faire apprendre à des élèves à se servir d'un catalogue sur fiches ou d'un catalogue sur base de données informatisée, pour prendre un exemple plus précis, il faut attendre que ceux-ci aient à trouver des données spécifiques pour qu'ils puissent mettre l'enseignement en pratique immédiatement après le cours, avec l'encadrement qu'il faut.

L'acquisition d'habiletés passe par un apprentissage séquentiel obéissant à un enchaînement progressif. Les habiletés sont présentées selon le niveau de développement de l'élève et sont cumulatives. La portée en est élargie et elles sont rendues plus complexes à mesure que l'enfant acquiert de la maturité.

Diverses tables séquentielles dans le domaine des sciences humaines définissent des centaines d'habiletés à acquérir. Mais les recherches démontrent que les élèves ne sont capables d'en acquérir que quelques-unes au cours d'une année donnée. C'est dans cette optique que le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a identifié douze habiletés principales que les élèves devront acquérir en sciences humaines et dans d'autres disciplines s'il y a lieu. On insistera sur une habileté par année, et elle sera enseignée de manière structurée et mise en pratique de différentes façons, qui pourront aller de la classe entière sous la direction de l'enseignant à un enseignement individuel, dans lequel chaque élève devra être capable de démontrer seul qu'il ou elle a acquis l'habileté en question.

Pour les élèves de quatrième, cinquième et sixième années, l'habileté principale à acquérir consiste respectivement à repérer, à collecter et à

organiser des renseignements. Étant donné que ces habiletés sont de portée très vaste et qu'elles englobent en réalité de multiples sous-habiletés, il est conseillé de procéder comme suit:

- Quatrième - Repérer l'information
- Cinquième - Collecter l'information
- Sixième - Organiser l'information
- Septième - Résumer l'information
- Huitième - Comparer l'information

Il est manifeste que certaines activités se recouperont. Il serait absurde pour les élèves de repérer des données sans avoir ensuite à les rassembler et à les organiser. Ce que cette structuration signifie en fait, c'est que les habiletés indiquées seront enseignées de manière structurée et mise en pratique dans diverses situations d'apprentissage au niveau indiqué.

Cela ne signifie pas que l'habileté ne sera enseignée ni mise en pratique qu'à ce niveau. Par exemple, en huitième année, l'idée maîtresse est de «comparer». Cela ne veut pas dire que les enseignants des classes antérieures doivent empêcher leurs élèves de comparer l'information qui leur est donnée. De fait, il est difficile d'imaginer une maternelle sans activités de comparaison. Le fait de mettre l'habileté ou la démarche en pratique à divers niveaux ne doit pas être perçu comme antinomique, mais plutôt comme une expérience précieuse, qui facilitera l'apprentissage des élèves au niveau donné.

En revanche, l'enseignant ou l'enseignante ne doit pas présumer que tous les élèves ont acquis une habileté au niveau où ils étaient censés le faire. Les élèves n'appliquent pas d'office les habiletés acquises à du nouveau matériel ou à de nouvelles circonstances. Les enseignants doivent donc procéder à des évaluations diagnostiques de manière continue et perfectionner au maximum les habiletés de leurs élèves si le besoin s'en fait sentir.

Le tableau qui suit donne une liste de certaines des habiletés que les élèves doivent posséder pour être en mesure de traiter les données qui leur seront livrées en sciences humaines. Sachant que les élèves passeront toute leur vie à mettre en pratique et à parfaire les habiletés qu'ils ont acquises, ce tableau indique quand présenter ces habiletés, quand escompter une certaine autonomie et quand organiser des travaux dirigés pour le maintien ou le perfectionnement de telle ou telle habileté. Ce tableau doit être utilisé comme guide général. Il ne se pose pas comme l'autorité suprême dans le domaine de l'acquisition des habiletés.

Presque toute habileté peut être acquise à des niveaux de développement divers. Pour les besoins du présent document, nous présumons que les attentes d'un enseignant ou d'une enseignante cadrent avec le niveau de développement de ses élèves.

Parallèlement à l'évaluation des concepts de sciences humaines, du contenu et des connaissances des élèves, il faut également évaluer l'acquisition des habiletés.

Il y a bien des façons d'enseigner des habiletés, et chacune présente ses avantages et ses inconvénients. Celle de Barry Beyer est utile en ce qu'elle fait appel au «bon sens». Beyer part des hypothèses suivantes, qui sont incorporées dans les stratégies d'enseignement du programme d'études.

Une habileté s'acquiert d'autant mieux que les élèves:

- savent consciemment ce qu'ils font et comment ils le font;
- ne sont pas distraits par d'autres données qui se disputent leur attention;
- voient l'habileté modélisée;
- mettent l'habileté en pratique fréquemment, mais de manière intermittente;
- se fondent sur les commentaires reçus après les exercices pour se corriger;
- parlent de ce qu'ils ont fait tandis qu'ils s'exerçaient à l'habileté;
- reçoivent des conseils sur la façon d'utiliser l'habileté au moment où ils en ont besoin pour atteindre un objectif donné lié au contenu;
- bénéficient de la possibilité de mettre l'habileté en pratique dans d'autres situations que celle où on la leur a présentée.

Au niveau de l'enseignement, cela signifie que les élèves n'acquerront d'habiletés que lorsque les enseignants et enseignantes seront prêts à recourir à une stratégie bien définie visant l'autonomie.

- Les habiletés doivent être présentées de manière à montrer aux élèves qu'elles permettent d'accomplir des tâches reliées au sujet à l'étude. Cela permet de démontrer aux élèves l'utilité d'une démarche donnée.
- L'enseignant ou l'enseignante doit ensuite expliquer l'habileté en détail, en faisant bien comprendre ce en quoi elle consiste, son but et ses modalités d'utilisation. Il ou elle devrait dans la mesure du possible présenter la démarche en la modélisant dans une situation de classe.
- Une fois ces étapes terminées, les élèves doivent avoir l'occasion de mettre l'habileté en pratique dans le cadre du contenu du cours. (Nota: Il ressort des recherches menées à ce sujet que les habiletés doivent s'acquérir dans le contexte du contenu du cours enseigné, parce que les élèves n'appliquent pas automatiquement les habiletés acquises hors contexte aux situations et contenus nouveaux qu'ils rencontrent ultérieurement).
- Dans leurs exercices, les élèves doivent bénéficier d'aide sur la façon d'utiliser la démarche ou l'habileté et de la possibilité de réfléchir à l'utilisation efficace de l'habileté.

Beyer, B. — Improving thinking skills - defining the problem. — Phi Delta Kappan, 65 (7). — 1984. — P. 486-490

Tableau séquentiel de l'acquisition d'habiletés pour assimiler les données du programme de sciences humaines

Habiletés sur lesquelles insister:

Quatrième: **Repérer**, collecter et organiser les données.

Cinquième: Repérer, **collecter** et organiser les données.

Sixième: Repérer, collecter et **organiser** les données.

Septième: **Résumer** les données.

Huitième: **Comparer** les données.

Neuvième: **Tirer des inférences**, classer et généraliser les données.

Acquisition d'habiletés et niveau

P = Présenter

E = Exercer

A = Autonomie

R = Renforcement

HABILETÉS	niveau			
	P	E	A	R
Organisation et création				
Prend des notes pour écrire en ses propres termes	5	6	7	8
Organise ses idées/données par sujet et de manière logique pour démontrer leurs relations entre elles	4	5	6	6
A recours aux schémas conceptuels et aux plans pour rassembler les données	4	5	6	7
Classifie les données	+	6	6	7
Porte des inscriptions dans un journal pour répondre aux questions qualitatives découlant des problèmes étudiés	+	6	6	7
Applique les renseignements obtenus d'un contexte (comme une encyclopédie) à un autre	+	6	6	7
A recours aux cartes, aux graphiques, aux tableaux et aux courbes pour consigner des données	+	6	7	8
Paraphrase certaines données pour répondre aux questions	+	6	6	7
Fait des généralisations et tire des conclusions provisoires	+	6	7	8
Relit ses propres travaux	+	6	7	8
Cite ses sources	+	6	7	8
Résume ses données	+	7	7	7
Compare les données	+	8	8	8

+ Désigne une classe inférieure à la quatrième ou supérieure à la huitième

Résumer les données	acquisition d'habiletés			
	P	E	A	R
Donne l'idée principale et les détails tirés de diverses sources pour son propre usage	√	√		
Retire l'essentiel de sources diverses	√	√		
Fait la distinction entre fait et opinion	√	√		
Fait des généralisations	√	√		
Traduit de l'information d'une forme à une autre	√	√		
Sélectionne et décrit un moyen approprié de présenter l'information				
présentation orale	√	√		
présentation écrite	√	√		
présentation avec tableaux, tables, diagrammes	√	√		
présentation avec cartes, graphiques, photos, dessins	√	√		
présentation audiovisuelle	√	√		

Comparer les données	acquisition d'habiletés			
	P	E	A	R
Évalue la pertinence et la sûreté des données.	√	√		
Définit les termes ou les symboles qui feront l'objet de comparaison.	√	√		
Donne l'idée principale et les détails qui y sont reliés.	√	√		
Formule ou illustre des relations.	√	√		
Fait un résumé ou formule une conclusion.	√	√		
Identifie les bases sur lesquelles s'appuie la comparaison.	√	√		
Identifie les caractéristiques spécifiques des articles comparés.	√	√		
Décrit et résume les ressemblances et les différences.	√	√		

Communication et partage

Voici les habiletés que chaque élève de l'élémentaire et de l'intermédiaire doit acquérir.

- Fait part de ses idées et/ou informations dans le cadre d'une discussion en petit ou en grand groupe.
- Écoute attentivement et d'une oreille critique le point de vue ou la contribution des autres.
- Fournit et accepte des critiques constructives.
- Assume divers rôles, notamment celui de leader, au sein d'un groupe.
- Aide un groupe à fixer ses buts, à définir une tâche, à résoudre des problèmes et à travailler de façon efficace.
- Assume sa part de responsabilité, se conforme aux directives, participe avec enthousiasme et persévère jusqu'à l'accomplissement de la tâche.
- Présente son matériel de manière agréable, claire et concise.

Produits: Voici certaines façons dont les élèves de l'élémentaire et de l'intermédiaire peuvent partager les documents qu'ils ont organisés ou créés. Au cours d'une année scolaire, la plupart des élèves ont l'occasion de présenter des textes selon diverses modalités. Certains élèves ont toutefois besoin d'options particulières.

- **Exposés oraux:** discours, rapport, lecture, devinette, musique, histoire, poème, description, questions/réponses
- **Produits écrits:** rapport, histoire, poème, éditorial, inscription dans un journal, essai, journal de bord, test, livre, publicité, lettre, critique d'ouvrage, casse-tête
- **Présentations visuelles:** maquettes, dioramas, objets, graphiques, tableaux, affiches, cartes, courbes, images, casse-tête, mobiles, bande dessinée, schémas conceptuels, publicités, babillard, murale
- **Présentations par le biais d'un support:** enregistrement sonore, enregistrement vidéo, bande sonore de film, film, rétroprojecteur, diapositives, photographies, activités sur ordinateur
- **Participation/présentation en groupe:** discussion, entrevue, adaptation pour la scène, spectacle de marionnettes, discussion en table ronde, chanson, activité de simulation, préparation de nourriture, excursion, débat, sondage, remue-méninges, pantomime, jeu de rôle, pièce de théâtre
- **Projets à long terme:** ligne du temps, journal, album de coupures de journaux sur un thème

Voir également le document ministériel *Approches pédagogiques: Infrastructure pour la pratique de l'enseignement* qui explique les approches, les démarches, et les stratégies propices aux nouvelles initiatives du Tronc commun.

L'enseignant ou l'enseignante doit savoir que chaque mode de présentation exige des habiletés particulières. Il se peut que les élèves aient besoin d'aide pour réfléchir aux étapes, à l'organisation et aux problèmes éventuels d'un mode de présentation donné.

L'évaluation ne doit pas seulement porter sur la qualité du produit fini, mais également sur les habiletés qui entrent en jeu. Un enseignant ou une enseignante-bibliothécaire peut, le cas échéant, fournir une aide précieuse pour ce qui est de la planification, de l'enseignement et de l'évaluation de divers projets.

L'évaluation

Évaluation des objectifs relatifs aux valeurs

De façon générale, il est préférable de ne pas évaluer les valeurs des élèves de façon sommative, car cela mène essentiellement à qualifier d'incorrectes les valeurs d'un ou d'une élève. Cela peut toutefois être nécessaire dans certaines situations portant sur les droits fondamentaux de la personne. Dans la plupart des cas cependant, il existe une variété telle de points de vue acceptables dans une société pluraliste qu'il est plus avantageux pour les enseignants et enseignantes d'aider les élèves à réfléchir au raisonnement soutenant ces valeurs.

Les objectifs relatifs aux valeurs dans notre programme d'études incitent l'élève à évaluer, à comprendre ou à s'intéresser à certains aspects de la vie sociale. On n'exige pas de l'élève qu'il ou elle adopte certaines valeurs, mais on lui suggère de commencer à comprendre certaines des implications morales, éthiques ou esthétiques d'une question sociale. Les objectifs de ce type se prêtent à des méthodes d'évaluation formative plus informelles.

L'enseignante ou l'enseignant peut «sentir» ce que les élèves ont appris au sujet des valeurs enseignées en classe à partir des discussions de classe, de groupes ou individuelles. Ils peuvent ainsi noter sur un tableau les changements dans les valeurs de leurs élèves, plutôt que de procéder à une évaluation finale de la qualité de ces valeurs. Ces changements peuvent être notés au moyen de dossiers anecdotiques ou de grilles d'observation.

La créativité et le raisonnement critique est un objectif fondamental du programme de sciences humaines dans le cadre du tronc commun. Les enseignantes et enseignants ne doivent pas nuire à cet objectif en insistant sur une prise de position unique sur des valeurs données en classe. Ils ou elles doivent au contraire profiter de ces occasions pour stimuler la discussion et le raisonnement autonome sur ces questions.

Les élèves doivent être encouragés à développer leurs capacités de raisonnement et de communication afin de définir des valeurs et d'exprimer leur point de vue et de le défendre dans un débat ouvert. Les enseignantes et enseignants peuvent évaluer le travail de leurs élèves de ce point de vue, à condition qu'il soit clair que cette évaluation porte sur la capacité à réfléchir, à penser logiquement et à communiquer plutôt que sur la valeur en tant que telle. Préciser exactement ce que sont ces habiletés et les stades de leur développement permet à l'enseignant ou à l'enseignante de mettre au point des instruments d'évaluation adéquats. N.B.: Voir *Apprentissages essentiels communs: Manuel de l'enseignant*.

Évaluation des habiletés et capacités

Il est important également que l'évaluation montre clairement la relation entre ce qui a été enseigné et ce qui est évalué. Si les capacités ou habiletés sont l'un des principaux objectifs de l'enseignement, les instruments d'évaluation ne mesurant que l'assimilation des connaissances feront comprendre rapidement à l'élève ce qui est important dans ce cours. Il est essentiel, pour réaliser les objectifs de ce cours, d'insister sur les capacités et habiletés autant que sur l'information pour tout instrument d'évaluation utilisé.

L'évaluation des habiletés doit également exiger de l'élève qu'il ou elle démontre, d'une manière ou d'une autre, qu'il ou elle sait à quelle habileté faire appel dans une situation particulière et comment l'utiliser. Le matériel pour lequel l'élève doit faire appel à ses capacités et habiletés ne doit pas être connu afin que celui-ci ou celle-ci n'ait pas la possibilité de recourir à des généralisations préconçues, et de fausser ainsi l'évaluation.

La démarche d'évaluation pédagogique

L'évaluation pédagogique dans le sens général est une démarche systématique visant à déterminer le niveau atteint par un élève dans son apprentissage par rapport à une norme, comme les objectifs du cours ou la performance moyenne des élèves d'un groupe.

Selon le schéma suivant cette démarche s'effectue en deux étapes — la mesure et l'évaluation.

La mesure

Cette étape inclut la collecte, l'organisation et l'interprétation des données pertinentes.

- **La collecte des données**
La collecte des résultats ou des notes se fait avec des instruments de mesure comme le test oral ou écrit, le test de performance, les fiches anecdotiques, les échelles d'appréciation, les travaux écrits, les présentations orales ou la grille d'observation.
- **L'organisation des données**
Cette partie consiste à organiser et analyser les données pour faciliter leur interprétation. On tient compte des critères quantitatifs des résultats (les notes, les chiffres) et des critères qualitatifs des résultats (l'attitude, la coopération, le respect des règles).
- **L'interprétation des données**
Cette partie consiste à comparer les données recueillies à un point de référence choisi.

Il y a trois interprétations possibles: normatives, critériée et par rapport à une performance antérieure de l'élève.

L'évaluation

Cette étape comprend le jugement et la décision.

- Le jugement

Cette partie de la démarche d'évaluation pédagogique consiste à examiner soigneusement les données recueillies par le biais des instruments de mesure en tenant compte des considérations pertinentes (la situation particulière de l'élève, le programme d'études, le moment de l'année, la variété des ressources, etc.) pour se faire une opinion sur la progression ou le niveau de réalisation des apprentissages de l'élève.

- La décision

Cette partie de la démarche d'évaluation pédagogique consiste, tout d'abord, à considérer les actions possibles, puis à choisir l'action qui correspond le mieux au jugement prononcé.

L'interprétation des données

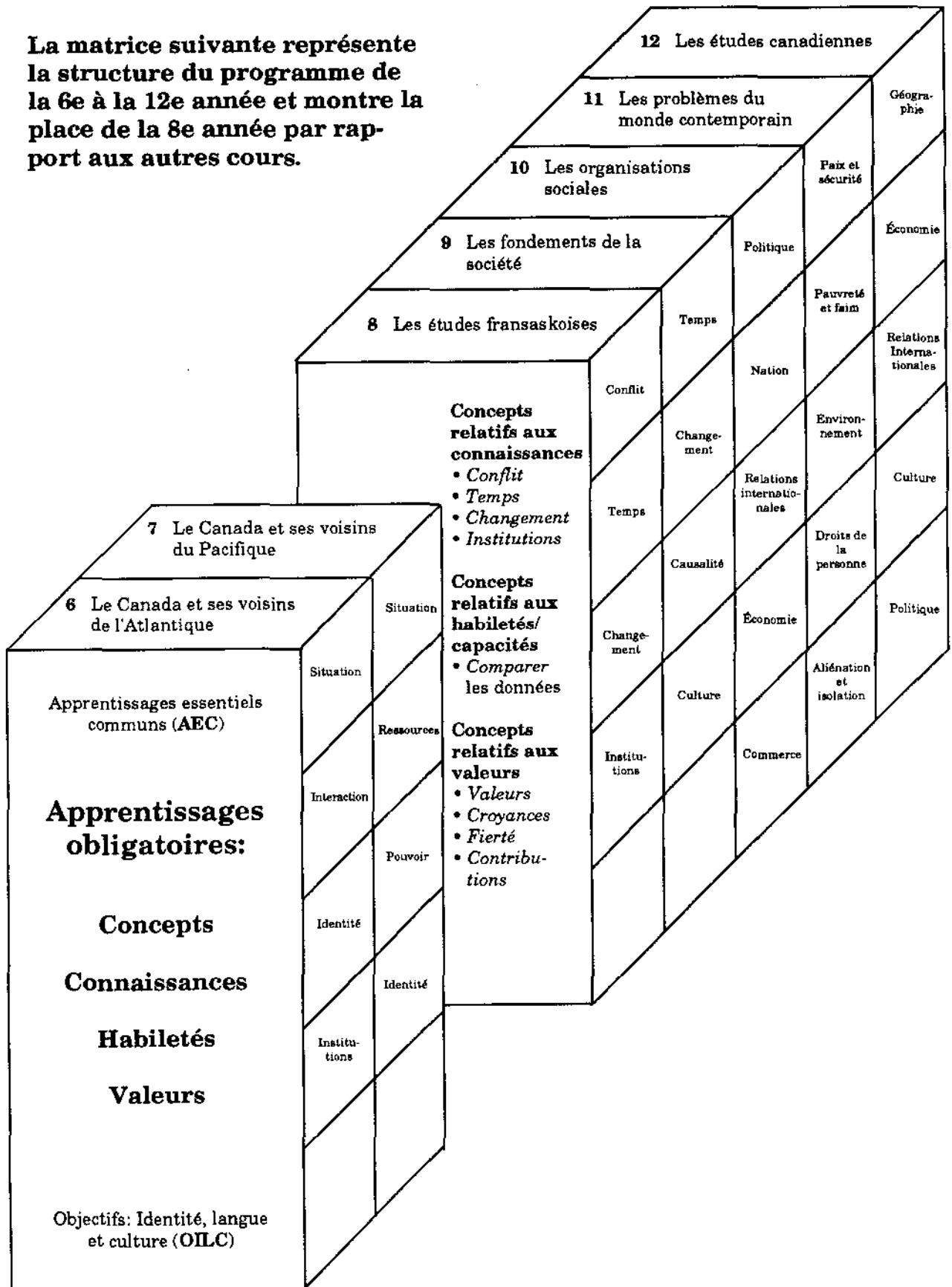
Une personne pèse 60 kg. C'est une mesure quantitative qui est facile à vérifier avec une certaine précision. Pourtant, pour pouvoir porter un jugement de la valeur d'un tel poids (s'il est «bon» ou «mauvais» de peser 60 kg) il faut d'abord le comparer par rapport à un point de référence, à un standard. En effet, il y a trois interprétations à considérer:

- **Interprétation normative.** Ici on compare les données recueillies à des données analogues recueillies auprès de nombreuses personnes se trouvant dans une situation comparable. Si le recensement révèle que la plupart des autres personnes de même sexe, de même taille et de même type ont des poids qui varient entre 50 et 53 kilos, on peut alors porter un jugement et dire que dans un sens, le fait de peser 60 kilos n'est «pas bon». L'évaluation tient ici au contexte. En effet, dans les sociétés occidentales, quand il est question de poids, «bon» se rapporte en général à ce qui se situe dans la moyenne ou au-dessous. Dans d'autres cultures cependant, l'évaluation est tout à fait différente. Ainsi, dans les îles Tonga, peser plus que la moyenne révèle qu'on est un personnage de haut rang.
- **Interprétation critériée.** Ici, la mesure est comparée à une norme absolue, le critère. Le critère peut être arbitrairement déterminé, mais il s'appuie la plupart du temps sur une certaine logique. Supposons que seules les personnes de 55 kilos ou moins puissent participer au programme de navette spatiale. C'est là un critère qui a été déterminé en fonction des contraintes qu'imposent les moteurs de la fusée: ils régissent le poids total qui peut être mis en orbite. Dans ce cas, une personne pesant 60 kilos ne satisfait pas à ce critère.

-
- Interprétation par rapport à une performance antérieure de l'élève. On peut être soi-même son propre point de référence. Ici, on compare chez une même personne sa performance actuelle à sa performance antérieure. Prenons le cas de quelqu'un qui pesait 90 kilos il y a un an, avant d'entreprendre un régime. Son poids actuel de 60 kilos est donc considéré comme une amélioration majeure, même s'il se situe au-dessus de la normale et qu'il constitue un obstacle à une carrière d'astronaute.

Aperçu du programme de la 6e à la 12e année

La matrice suivante représente la structure du programme de la 6e à la 12e année et montre la place de la 8e année par rapport aux autres cours.



Aperçu général du programme

Résumé du programme de 8e année

Jusqu'à maintenant, on a élaboré les programmes d'études de sciences humaines par rapport aux liens qui existent entre diverses structures organisationnelles et des aspects importants de la structure sociale du Canada. On est parti de la famille et on a élargi à la communauté et à la province. Cette partie du programme s'est terminée en 5e année par une étude du Canada tout entier. Tout comme il était essentiel d'étudier les relations de ces unités avec le Canada, il est aussi indispensable d'étudier les relations du Canada avec le monde. Ce processus entamé en 6e année s'est poursuivi en 7e année avec un élargissement des complexités du schéma conceptuel.

Arrivé en 8e année, l'élève a déjà pris conscience de son identité culturelle fransaskoise. Il doit maintenant approfondir ce qu'il sait de son identité en identifiant et en portant une réflexion sur ses souches historiques et culturelles.

Afin de mieux comprendre ce que c'est d'être fransaskois, l'élève se doit d'apprendre les origines de la culture fransaskoise en étudiant le mode de vie de son peuple et de ses communautés. Il étudie également les origines de ses institutions ainsi que les conflits et les changements qui ont façonné le peuple fransaskois d'aujourd'hui.

Dans la mesure du possible, on doit encourager les élèves à rechercher, à repérer toutes les informations disponibles. Ils doivent, en quelque sorte, découvrir leur patrimoine fransaskois. Il est donc souhaitable qu'ils prennent plaisir à participer à des projets qui ont un sens, à prendre des décisions et à travailler avec les autres pour réaliser des objectifs valables. Les élèves, seuls ou avec d'autres, devraient avoir l'occasion au cours de l'année de planifier et de mener à bonne fin certaines activités qui leur profiteront personnellement ou collectivement.

Rendu à ce niveau, les élèves sont, pour la plupart, prêts à traiter des informations diverses, à les structurer et à les partager de différentes façons. Toutefois, ils devront être guidés dans leur recherche de l'information et dans son traitement, et auront besoin de nombreuses occasions de pratiquer ces habiletés. Dans la mesure du possible, l'enseignant ou l'enseignante devra, avec l'appui d'un enseignant ou d'une enseignante-bibliothécaire, concevoir et réaliser un grand nombre d'activités en sciences humaines.

Contenu et objectifs du cours

Le programme de la huitième année met en jeu quatre grands concepts: le conflit, le temps, le changement, les institutions. Chacun de ces grands concepts regroupe un certain nombre de concepts secondaires comme le

montre le schéma conceptuel. En sélectionnant judicieusement le contenu particulier de ces cours, les enseignants devraient être en mesure de présenter aux élèves une perspective générale de leur patrimoine fransaskois.

Les objectifs généraux du cours dérivent du schéma conceptuel du programme et des apprentissages obligatoires. Ces objectifs sont présentés comme des connaissances notionnelles, des habiletés et des valeurs acquises. Chaque objectif notionnel particulier est décrit dans les grandes lignes, comme le résultat d'un apprentissage du contenu proposé ou d'un autre contenu que l'enseignant ou l'enseignante pourrait décider d'utiliser.

Il est possible d'indiquer à chaque élément du contenu des objectifs spécifiques et des stratégies. Cependant, les objectifs concernant les habiletés et les valeurs peuvent souvent s'appliquer à plusieurs éléments. C'est pourquoi ceux-ci ne devraient pas nécessairement être interprétés comme se rapportant à un seul élément du contenu.

Les indications qui figurent dans la colonne «Concepts/contenu» dépassent largement ce qu'il est raisonnable d'aborder avec les élèves au cours de l'année. Dans certains cas, l'enseignant ou l'enseignante peut décider d'exploiter intégralement le contenu proposé avec tous les élèves, mais dans d'autres cas, ces indications devraient être interprétées comme une occasion d'individualiser l'enseignement en fonction des capacités et de la motivation de certains élèves. L'enseignant ou l'enseignante peut également, au moment opportun, substituer au contenu proposé des documents mis au point sur place. Ceux-ci devraient correspondre aux intérêts de la communauté, mais également satisfaire aux objectifs d'habiletés et de valeurs.

La tâche particulière qui incombe au programme de sciences humaines pour les élèves des années intermédiaires consiste à **développer progressivement des habiletés de traitement des informations relatives aux sciences humaines**. Des objectifs fondamentaux concernant les habiletés ont été assignés à chaque année de la façon suivante:

pour la 6^e année, **repérer, rassembler, et organiser les données;**
pour la 7^e année, **résumer les données;**
pour la 8^e année, **comparer les données;**
pour la 9^e année, **tirer des inférences de données fiables.**

Les habiletés devant être développées en 8^e année sont toutes reliées à l'habileté centrale qui consiste à comparer et à contraster l'information. Elles sont énumérées à la page 12. Certaines des composantes importantes de cette habileté ont été présentées avant la 8^e année. Elles sont cumulatives et doivent être consolidées. D'autres habiletés s'intégrant à celles qui seront abordées en 9^e année sont également présentées ou consolidées. L'objectif, au cours de ces années, est d'assurer aux élèves des habiletés fondamentales qui préconisent: *

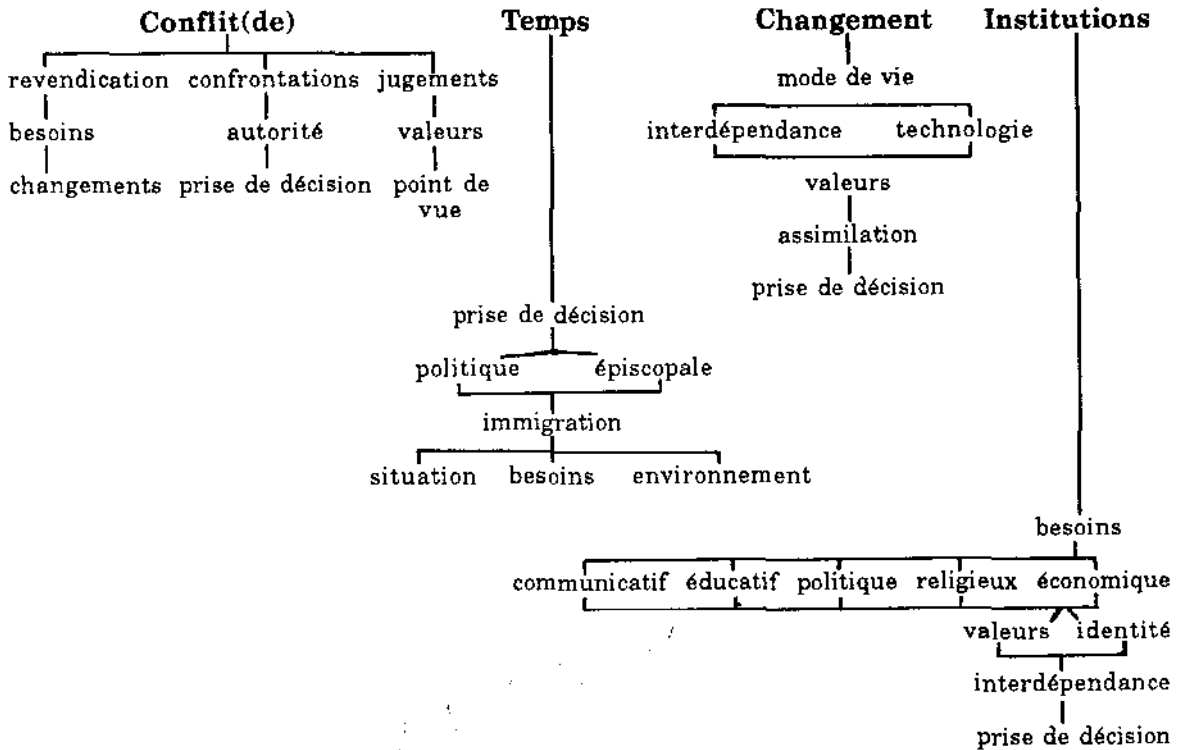
-
- la recherche et la découverte par les élèves eux-mêmes plutôt que la présentation de conclusions par l'enseignant ou l'enseignante;
 - le rôle de l'enseignant ou de l'enseignante en tant que personne ressource et personne en quête de renseignements plutôt que dispensateur ou dispensatrice d'informations;
 - les activités de groupe et les actions significatives des humains plutôt que les endroits, les objets, les dates, les noms, etc.;
 - la recherche de résultats cognitifs et affectifs de l'apprentissage plutôt que de nombreux faits détaillés;
 - l'utilisation d'une grande variété d'ouvrages de référence, (films, illustrations, livres de poche, disques, tableaux, films fixes, diapositives) plutôt qu'une seule source de matériel.

Cette méthode met l'accent sur ce qui aidera les élèves à apprendre à identifier, à formuler et à découvrir par eux-mêmes au lieu de leur faire absorber des faits et des conclusions. Elle implique également qu'on leur donne des occasions de conceptualiser, de généraliser, de tirer des conclusions et de s'initier à une méthode de recherches et de découvertes. Elle encourage les élèves à discuter et à analyser leurs propres idées, attitudes et sentiments, ainsi que ceux des autres. Vu sous cet angle, le programme de sciences humaines met l'accent sur l'apprentissage plutôt que sur la passivité intellectuelle, sur la participation active plutôt que sur l'apprentissage passif.

* Adapté du Programme d'études, ministère de l'Éducation, Manitoba.

Schéma conceptuel

Les études fransaskoises



Le conflit: désigne une opposition directe, un désaccord ou un différend de nature politique ou culturelle. Désigne également la lutte intérieure ou spirituelle d'une personne aux prises avec un choc culturel.

Le temps: désigne une période mesurable au cours de laquelle a lieu ou continue d'avoir lieu une action, un processus ou un état. On le décrit en termes temporels: âge, époque, ère, années, ou au moyen de dates précises.

Le changement: désigne les différences ou modifications quantitatives ou qualitatives qui se produisent au fil des années. Le changement peut se décrire en termes d'évolution, de croissance, de progrès, de révolution, de transition.

Les institutions: désigne les organisations ou les sociétés qui se sont données des règles, des lois, des coutumes ou des valeurs et qui sont établies en fonction d'un objectif social ou public.

Horaire proposé

D'après le tronc commun, le temps alloué aux sciences humaines en 8e année sera de 150 minutes par semaine.

Cependant, l'option a été donnée aux commissions scolaires d'enlever jusqu'à 20% du temps des matières obligatoires pour leur permettre d'offrir des cours choisis localement. Les écoles fransaskoises ont choisi d'utiliser cette option pour enseigner l'anglais et l'éducation chrétienne. De ce fait, le temps alloué aux matières obligatoires est toujours réduit de 20%. Il reste donc, en 8e année, 120 minutes d'enseignement par semaine consacré aux sciences humaines.

Si ces 120 minutes sont divisées en deux cours de soixante minutes, 76 cours seront donnés en tout durant une année scolaire (en moyenne 38 semaines). Si, par contre, on divise le temps alloué par semaine en quatre parties égales de trente minutes chacune, il y aura 152 cours donnés en tout durant la même année scolaire. L'enseignant ou l'enseignante devra donc préparer soit 76 cours de soixante minutes soit 152 cours de trente minutes durant l'année scolaire.

Puisque le programme en 8e année se partage en quatre unités, il serait préférable que l'enseignant ou l'enseignante alloue soit 19 cours de soixante minutes chacun ou 38 cours de trente minutes (en tout 1140 minutes ou 9,5 semaines) par unité de temps d'enseignement en sciences humaines.

Objectifs généraux du programme d'études

Les études fransaskoises

Les objectifs relatifs aux connaissances ont pour but d'aider l'élève fransaskois ou fransaskoise à:

- comprendre, utiliser et appliquer les concepts de conflit, de temps, de changements et d'institutions, en étudiant l'histoire des Fransaskoises et des Fransaskois.

Les objectifs relatifs aux habiletés ont pour but d'aider l'élève fransaskois ou fransaskoise à:

- rechercher, réunir;
- résumer, comparer; et
- partager l'information.

Les objectifs relatifs aux valeurs ont pour but d'aider l'élève fransaskois ou fransaskoise à:

- reconnaître avec fierté la contribution de plusieurs fransaskoises et fransaskois à l'évolution de la communauté fransaskoise qu'on connaît aujourd'hui.

Les objectifs relatifs aux apprentissages essentiels communs (AEC) ont pour but d'aider les élèves fransaskois et fransaskoises à:

- faire usage d'un large éventail d'expériences langagières pour mieux faire connaître aux élèves une matière (**communication**);
- mieux leur faire comprendre la matière à l'étude par l'application de leur connaissance des nombres et des relations entre ses membres (**initiation à l'analyse numérique**);
- mieux comprendre comment, au sein d'un domaine d'étude donné, se créent, s'évoquent, se raffinent et se transforment les connaissances (**créativité et raisonnement critique**);
- comprendre que la technologie affecte la société et est affectée par elle (**initiation à la technologie**);
- aider à mieux comprendre les aspects personnels, moraux, sociaux et culturels présents dans les matières scolaires (**capacités et valeurs personnelles et sociales**);
- favoriser le développement d'une disposition positive par rapport à l'apprentissage tout au long de la vie (**apprentissage autonome**).

Les objectifs relatifs aux objectifs: identité, langue et culture (OILC) ont pour but d'aider les élèves fransaskois et fransaskoises à:

- comprendre que le conflit désigne une opposition directe, un désaccord qui s'articule dans le cas du soulèvement des Métis au Nord-Ouest en 1885, autour de revendications de droits, de confrontation militaire, et de valeurs qui sont parties intégrantes d'un peuple.
- comprendre que le temps désigne une période mesurable au cours de laquelle a lieu, dans ce cas, le processus de colonisation francophone en Saskatchewan.

-
- comprendre que le changement du mode de vie d'un groupe, dans ce cas celui des Fransaskoises et des Fransaskois, est une évolution inévitable au fil des années.
 - comprendre que les institutions existent pour répondre aux besoins d'une population, dans ce cas fransaskoise, et que celles-ci ont toujours voulu préserver et mettre en valeur la culture fransaskoise.

Évaluation des habiletés/capacités en 8e année

L'enseignant ou l'enseignante peut utiliser la liste d'habiletés suivante comme liste de contrôle permettant d'évaluer les progrès des élèves. La capacité de comparer les données est décrite ci-dessous et fournit une liste détaillée de questions permettant de mesurer les habiletés de l'élève. En utilisant cette liste, l'enseignant ou l'enseignante sera en mesure de consigner les données permettant d'évaluer le progrès des élèves. Il s'agit d'un domaine où des listes de contrôle et des échelles d'appréciation conviennent bien à la consignation de données concernant les élèves.

Questions pour évaluer l'habileté de comparer les données

Est-ce que l'élève: *

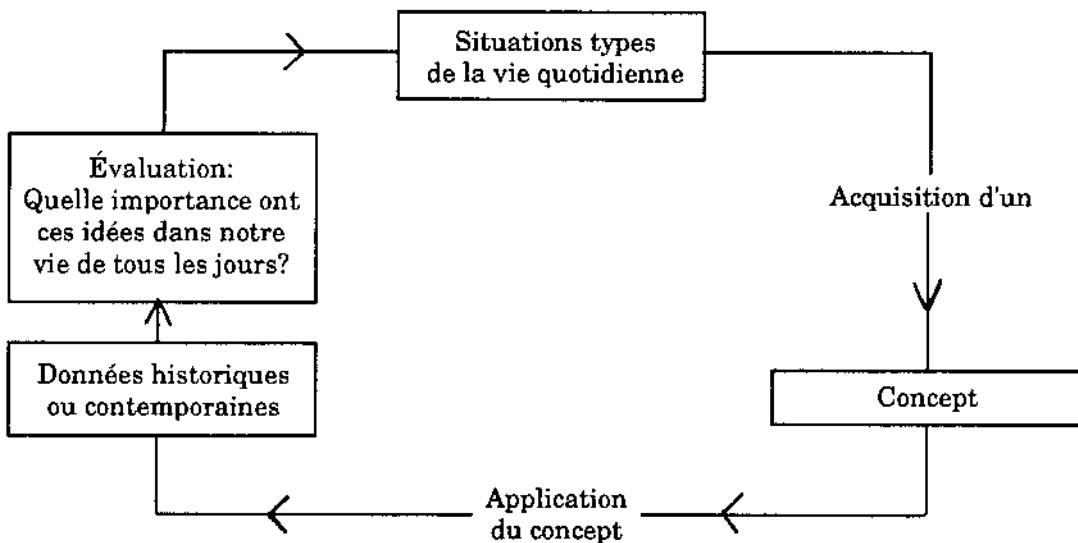
1. est capable de définir les termes ou les symboles?
2. est capable de formuler l'idée principale et les détails qui y sont reliés?
3. est capable de formuler ou illustrer des relations?
4. est capable de traduire de l'information d'une forme à une autre?
5. est capable de faire un résumé ou formuler une conclusion?
6. est capable d'identifier les bases sur lesquelles il fait une comparaison?
7. est capable d'identifier les caractéristiques spécifiques des articles comparés?
8. est capable de décrire les ressemblances et les différences?
9. est capable de résumer les ressemblances et les différences?

* Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Évaluation de l'élève. — Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan : Regina, 1993. — P. 111

Le cycle d'apprentissage

Chacune des unités de ce programme d'études est structurée selon le cycle d'apprentissage représenté dans le diagramme qui se trouve au bas de la page. On présente toujours les concepts et les habiletés/capacités aux élèves à l'aide d'exemples qui leur sont familiers (acquisition d'un concept). Ceci a pour but de permettre aux élèves de se concentrer plus facilement sur le concept ou l'habileté à acquérir. Après avoir complété cette étape, les élèves sont alors prêts à élargir la portée de leurs concepts ou de leurs habiletés. Ainsi, ils peuvent les utiliser afin de comprendre et d'évaluer le passé, ce qui leur permettra de mieux comprendre le présent et l'avenir (application du concept).

Les activités qui se trouvent dans les unités d'enseignement sont également structurées selon ce cycle d'apprentissage. On retrouvera donc des activités préalables qui visent à aider les élèves à acquérir un concept et ensuite, des activités qui leur donne l'occasion de mettre en application et d'évaluer les concepts.



Identification du contenu obligatoire

Le contenu et les objectifs mis en évidence doivent être considérés comme des éléments obligatoires.

Les autres éléments n'étant pas obligatoires, les enseignantes et les enseignants peuvent décider soit de les traiter tous, soit de n'en enseigner que certains, soit de ne pas en parler. Les éléments ci-après donnent aux enseignantes et aux enseignants la possibilité d'individualiser leur matière selon les capacités intellectuelles et la motivation de leurs élèves. Ils peuvent également remplacer, au besoin, certains éléments par d'autres élaborés localement, dans les domaines facultatifs. Ces éléments doivent alors refléter les intérêts de leur communauté et répondre aussi aux objectifs obligatoires relatifs aux connaissances, aux habiletés/capacités et aux valeurs.

La dimension adaptation (ou pédagogie différenciée)

Les programmes différenciés tiennent compte du fait que les élèves apprennent de différentes façons et à rythmes différents. Ces programmes d'études permettent de modifier les approches pédagogiques en fonction des besoins divers que l'on retrouve dans une classe.

La majorité des élèves d'une classe sont en mesure d'atteindre les objectifs généraux liés au contenu du programme d'études. Cela ne veut pas dire que tous les élèves aient les mêmes capacités de participer à un même cours ou d'en tirer profit, ou qu'il soit nécessaire pour eux d'avoir des objectifs personnels identiques. Les stratégies d'enseignement différenciées permettent à l'enseignante et à l'enseignant de tenir compte des capacités de chacun et de définir des objectifs en fonction de ces capacités, dans le cadre des buts et objectifs plus larges du programme d'études.

Méthodes d'enseignement différencié

Les enseignantes et les enseignants prêts à employer certaines approches pédagogiques et des procédures souples en matière d'organisation de la classe s'adaptent déjà aux besoins de chacun. Les enseignants qui font appel à une approche à base de ressources, plutôt que du seul manuel, et qui font preuve de souplesse dans leur plan de classe, peuvent faire appel à des méthodes telles que l'enseignement par les pairs, le bénévolat, etc., afin de se libérer pour se consacrer aux élèves qui ont des besoins particuliers, tout en permettant aux autres élèves de la classe d'apprendre de façon autonome.

Évaluation différenciée

Des instruments de mesure et d'évaluation soigneusement choisis peuvent faire la différence entre un élève motivé et qui participe activement à son apprentissage et un élève qui se sent rejeté par le système. Ceux qui ne s'adaptent pas au système peuvent se sentir extrêmement pénalisés par les

systemes de notation uniformes et basés sur la compétition, qui peuvent ne pas être indiqués dans bien des situations.

Il existe bon nombre d'approches différentes qui se prêtent à des évaluations individualisées et équitables, comme par exemple:

- des systèmes critériés (avec seuil de passage ou basés sur les objectifs) peuvent être très individualisés tant au niveau des activités qu'au niveau des tests;
- certains élèves peuvent utiliser un type d'examen adapté à leurs besoins particuliers: p. ex. des examens oraux plutôt qu'écrits, modification du temps alloué, niveau d'abstraction des questions, réduction du pourcentage de l'écrit dans l'évaluation sommative, etc.

Guide de planification de l'unité

Concepts principaux	Concepts secondaires	Jour	Objectifs

Procédures/Méthodes/Activités	Matériel	Evaluation

Guide de planification de la leçon

Unité:	Date:
Sujet/concept:	Heure:
Question spécifique:	
Objectifs:	
Matériel:	
Procédures:	

Activité et stratégie	Questions clés

Développement (application)

Évaluation

Stratégies d'évaluation

L'enseignant ou l'enseignante peut utiliser les stratégies suivantes comme bon lui semble. Les stratégies ci-dessous seront utilisées dans l'unité I à titre de guide pour l'évaluation des objectifs de cette unité. Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet de ces stratégies en consultant le document *Évaluation de l'élève: manuel de l'enseignant ou de l'enseignante* publié par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Méthodes de consignation des données

- Fiches anecdotiques
- Grilles d'observation
- Échelles d'appréciation

Activités continues de l'élève

- Auto-évaluation et co-évaluation
- Travaux écrits
 - utilisation de grilles d'analyse
 - schémas conceptuels
 - essais
 - projets et comptes rendus écrits
- Présentations orales
 - jeux de rôles
 - simulations
 - débats
 - exposés oraux en classe
- Dossiers de l'élève

Performance de l'élève

- Acquisition de concepts
 - compréhension et acquisition de concepts
 - schémas conceptuels démontrant les liens entre les éléments
- Résumer les données
 - retirer l'essentiel de sources diverses
 - faire des généralisations
 - présenter l'information de façon: orale, écrite, avec tableaux, tables, diagrammes, cartes, graphiques, photos, dessins, audiovisuelle

Évaluation diagnostique/formative

Échelles d'appréciation du développement des habiletés

Aux enseignantes

Les formulaires suivants sont destinés à aider l'enseignant ou l'enseignante à développer des stratégies d'évaluation et d'enseignement pour les unités à l'étude aux programmes de sciences humaines de la 8e année, «Les études fransaskoises».

On y trouvera une série d'échelles d'appréciation pour évaluation formative et diagnostique, destinée à aider l'enseignant à identifier les démarches nécessaires pour que les élèves développent les capacités intellectuelles suivantes et pour permettre l'évaluation des niveaux de maîtrise de ces capacités atteints par l'élève.

- Repérer, collecter et organiser les données
- Résumer les données
- Discussions de classe ou en petits groupes
- Interpréter
- **Comparer** et contraster
- Classifier
- Faire des généralisations
- Analyser
- Synthétiser
- Prédire
- Faire des hypothèses
- Évaluer

La plupart de ces échelles d'appréciation sont basées sur des adaptations d'idées et de stratégies élaborées par:

- Hannah, L.S. & Michalelis, J.U. — *Comprehensive Framework For Instructional Objectives*. — Addison Wesley Publishing Co. — 1977
- *Making The Grade. Evaluating Student Progress*. — Prentice-Hall Canadian : Scarborough, 1987

La capacité intellectuelle sur laquelle se concentre le programme d'étude de la 8e année en sciences humaines est de **comparer les données**.

On aura déjà, au cours des programmes d'études de sciences humaines des années précédentes, enseigné, revu et mis en pratique les habiletés de percevoir, entreprendre une recherche, repérer des informations, recueillir, classer des informations, établir des liens et communiquer des informations. Ces capacités auront besoin d'être renforcées également au niveau de la 8e année. Il n'est pas possible de développer ces habiletés en isolation ou en se donnant une date limite. Si l'on veut atteindre les niveaux d'apprentissage désirés, le processus de développement de ces capacités implique une continuité à des niveaux de difficulté toujours croissants.

Vue d'ensemble du programme d'études

Les études fransaskoises

Contenu

Unité 1 - Le conflit

Les élèves apprennent à la fois le mode de vie métis et autochtone à l'époque du Nord-Ouest canadien pour ensuite comprendre les changements qui se sont produits à leurs dépens. Ils et elles étudient ensuite les revendications métisses et autochtones qui ont précédé la rébellion du Nord-Ouest au printemps de 1885.

Puisque ces revendications ne furent pas traitées de façon appropriée, le groupe de Métis et d'Autochtones en question et les autorités canadiennes décidèrent de régler la question par la force des armes, par le affrontement militaire. On étudie les faits saillants qui se rattachent à cette confrontation. On fait également une comparaison entre le soulèvement de 1885 et celui de Oka, Québec, en 1990.

À partir de l'étude de deux points de vue distincts, les élèves portent un jugement sur les croyances et valeurs véhiculées par Louis Riel.

Concepts obligatoires

Conflit
Revendications
Besoins
Changements
Mode de vie
Prise de décision
Autorité
Confrontation
Point de vue
Martyr
Dilemme
Jugement
Valeurs

Contenu

Concepts obligatoires

Unité 2 - Le temps

Les élèves étudient l'époque de la colonisation francophone dans le territoire qui est maintenant la Saskatchewan. Ils et elles apprennent que la «politique nationale» dévoilée par le gouvernement conservateur du Premier Ministre J.A. MacDonald a su stimuler une immigration vers les Territoires du Nord-Ouest dont faisait partie la Saskatchewan.

On étudie le rôle qu'a joué l'Église catholique dans la propagation de la culture franco-canadienne et de la foi catholique dans l'Ouest canadien où elle a établi plusieurs paroisses à noyau francophone. Les pionniers et pionnières francophones sont venus en grande partie du Québec, des États-Unis et d'Europe pour s'installer dans un nouveau milieu.

Ces gens ont fait preuve de courage et de ténacité en s'installant dans un milieu inhospitalier et parfois cruel. Ils ont travaillé fort et se sont débrouillés pour survivre, pour s'adapter et s'intégrer et pour s'installer définitivement.

Temps
Mesure
Période
Politique nationale
Protection des industries
Marché économique
Prise de décision politique
Prise de décision épiscopale
Église catholique
Missionnaires-colonisateurs
Missions
Immigration
Environnement physique
Mode de vie
Paroisse

Contenu

Concepts obligatoires

Unité 3 - Le changement

Dans cette unité, les élèves étudient les changements qui se sont produits des Fransaskois et Fransaskoises dans le milieu, le mode de vie, la culture et l'identité. Ils apprennent que plusieurs innovations technologiques ont influencé la vie quotidienne de la fermière ou du fermier fransaskois. C'était une vie axée sur la famille, le travail manuel, la foi catholique et l'interdépendance avec ses voisins.

Les petites communautés francophones qui étaient si dynamiques à l'époque ont dû subir des changements profonds qui ont entraîné la dépopulation rurale et l'assimilation.

Changement
Mode de vie
Interdépendance
Innovations
 technologiques
Dépeuplement rural
Valeurs
Culture
Coutumes
Assimilation
Identité culturelle
Prise de décision

Contenu

Concepts obligatoires

Unité 4 - Les institutions

Dans cette unité, les élèves étudient les besoins des Fransaskois et des Fransaskoises d'autrefois et d'aujourd'hui, surtout ceux qui sont liés à la communication, à l'éducation, à la politique, à la religion catholique et à l'économie.

Les élèves vont également apprendre que ce sont les Fransaskois et les Fransaskoises eux-mêmes qui ont réussi à combler ces besoins en se ralliant, en s'organisant pour bâtir des associations dites fransaskoises.

C'est par le truchement de ces associations, toutes liées à des principes communs que les Fransaskois et les Fransaskoises ont soutenu les valeurs qui leur étaient si chères et qui faisaient partie de leur vie quotidienne. C'est ce qui a donné aux Fransaskoises et aux Fransaskois une partie de leur identité particulière.

Institution
Organisation
Besoin
Organisation politique
Éducation française
Droits linguistiques
La Presse
Église catholique
Paroisse
Communauté
religieuse
École fransaskoise
Coopérative
Caisse populaire
Valeurs
Identité fransaskoise
Interdépendance
Prise de décision

Unités d'enseignement

Étant donné que le programme pour la 8e année est consacré à l'étude de quatre concepts fondamentaux (conflit, temps, changement et institutions), quatre unités d'enseignement sont préparées.

Chaque unité contient onze éléments:

- Le **sommaire de l'unité et les objectifs généraux** précisent les concepts abordés, le contenu, les objectifs visés et le temps suggéré pour l'enseignement de l'unité.
- Le **tableau d'incorporation des apprentissages essentiels communs (AEC)** indique l'AEC que chaque activité favorise, par l'un ou l'autre de ses exercices et les stratégies suggérées.
- Les **objectifs spécifiques** qui précisent les concepts abordés dans l'activité particulière, ainsi que les objectifs de connaissances, habiletés et valeurs.
- Les **stratégies d'enseignement** expliquent chaque activité en détail pour l'enseignant ou l'enseignante.
- Les **notes explicatives** expliquent davantage la stratégie préconisée en ajoutant des commentaires et aussi en présentant des exemples de ce que l'élève pourrait produire.
- Le **matériel requis** énumère le matériel didactique nécessaire qui devrait permettre à l'enseignant ou l'enseignante de mener à bonne fin la stratégie d'enseignement préconisée.
- La **suggestion d'évaluation** explique comment la stratégie préconisée peut être évaluée.
- La **durée approximative** suggère à l'enseignant ou l'enseignante le temps voulu pour compléter l'activité.
- La **bibliographie** indique les ressources de base de l'unité et celles que les élèves devraient avoir à leur disposition.
- Le **tableau servant à l'évaluation formative** identifie les objectifs généraux de l'unité portant sur les concepts clés, les connaissances, les habiletés, les valeurs et les objectifs identité, langue et culture.

Voir les unités d'enseignement qui accompagnent ce programme d'études.

BIBLIOGRAPHIE

Amnesty International Publications 1985. — Londres, Angleterre : Amnesty International Publications, 1985

ARAP. — La gestion des ressources dans les régions rurales. — Agriculture Canada, octobre 1991

Atlas du monde. — Sélection du Reader's Digest, 1990 (ISBN 2-7098-0317-8)

Authier, Denise ; Cazères, Mireille ; Dontigny-Grondin, Madeleine. — Objectif Terre. — Outremont, Québec : Lidec, 1983 (ISBN 2-7608-4525-7)

Bélanger, Michelle. — Actualités géographiques mondiales. — Outremont, Québec : Lidec, 1985 (ISBN 2-7608-4534-6)

Botting, Dwight ; Botting, Karen ; Osborne, Ken ; Seymour, John ; Swyston, Richard. — Toi et la politique. — Montréal : Éditions Est-Ouest, 1989 (ISBN 2-921172-00-3)

Brouillette, Benoît ; Saint-Yves, Maurice. — Atlas Larousse Canada. — Québec : Éditions françaises, 1978

Brousseau, Michel ; Desharnais, Gilles. — Une planète à découvrir : La Terre. — Montréal : Éditions du Renouveau Pédagogique, 1984 (ISBN 2-7613-0027-0)

Carrier, François ; Hudon, Marc. — Organisation géographique du monde contemporain. — Montréal : Lidec, 1990 (ISBN 2-7608-5464-8)

Carrière, Jean. — Atlas. — Centre Éducatif et Culturel, 1981 (ISBN 2-7617-0092-9)

Chartrand, Denis. — Géographie régionale du Canada. — Montréal : Guérin, 1984 (ISBN 2-7601-1112-1)

Cloutier, André ; Graf, Erik ; Villeneuve, Michel. — Atlas thématique du Canada et du monde. — Montréal : Éditions du Renouveau Pédagogique, 1987 (ISBN 2-9613-0522-1)

Daly, Ronald C. — L'atlas scolaire. — Montréal : Guérin, 1984 (ISBN 2-7601-0141-X)

Damian, Raymond ; Deschenes Damian, Luce. — Atlas d'histoire du Canada. — Montréal : Guérin, 1990 (ISBN 2-7601-2303-0)

-
- Damian, Raymond ; Deschenes Damian, Luce. — Atlas transcanadien. — Montréal : Guérin, 1988 (ISBN 2-7601-1923-8)
- Devos, N. ; Geivers, R. — Atlas historique erasme. — Montréal, Éditions Erasme-Namier, 1990 (ISBN 2-87127-185-2)
- Famighetti, Robert. — The World Almanac and Book of Facts 1996. — Mahwah, New Jersey : Funk Wagnalls, 1995 (ISBN 0-88687-780-6)
- Franc-parler... quand les mots nous font voyager. — Vidéocassette et guide d'utilisation pédagogique. — Éducation Québec, 1987
- Géogatlas. — Montréal : Larousse, 1987 (ISBN 2-03-521005-4)
- Gourou, Pierre ; Grenier, Fernand ; Hamelin, Louis-Edmond. — Nouvel atlas du monde contemporain. — Montréal : Éditions du Renouveau Pédagogique, 1978
- Grant, Janet E. — L'idée verte des enfants. — Montréal : Éditions de la Chenelière, 1991 (ISBN 2-89310-059-7)
- Hamelin, Rosaire ; Martel, Ghislain. — Géographie Générale. — Montréal : Guérin, 1984 (ISBN 2-7601-1066-4)
- Hoffman, Mark S. — The World Almanac and Book of Facts 1992. — New York : Pharos Books Publishing, 1991 (ISBN 0-88687-642-7)
- Info-Lien. — Volume 7 : Numéro 1. — Gravelbourg : Le Lien, septembre 1991
- Jacques, Michel. — Mon atlas. — Montréal : Éditions HRW, 1980 (ISBN 0-03-925906-4)
- Kemball, Walter G. — L'atlas Oxford Canadien. — Don Mills, Ontario : Oxford University Press Canada, 1984 (ISBN 0-19-540567-6)
- Lapointe, Richard ; Tessier, Lucille. — La Saskatchewan de A à Z. — Regina : Société historique de la Saskatchewan, 1987 (ISBN 0-920895-01-8)
- Lapointe, Richard. — Saskatlas. — Regina : Société historique de la Saskatchewan, 1990 (ISBN 0-920895-03-4)
- Lapointe, Richard ; Tessier, Lucille. — Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. — Regina : Société historique de la Saskatchewan, 1986 (ISBN 0-920895-00-X)
- L'Eau Vive. — Regina : jeudi 9 janvier 1992
- Le Journal des jeunes : Volume 2 numéro 13. — Saint-Boniface : La Liberté, 1er au 14 mars 1991

-
- Le Journal des jeunes : Volume 3 numéro 3. — Saint-Boniface : La Liberté, 11 au 24 octobre 1991
- Le Journal des jeunes : Volume 3 numéro 16. — Saint-Boniface : La Liberté, 17 au 30 avril 1992
- L'encyclopédie Universalis. — Paris, 1988
- Le Patriote. — Duck Lake, Saskatchewan : 3 août 1911
- Létourneau, Lorraine ; Ménard, Denis ; Soumeillant, Marie-Noëlle. — La Terre et toi. — Laval : Beauchemin, 1984 (ISBN 2-7616-0415-6)
- L'interAtlas. — Montréal : Centre Éducatif et Culturel, 1986 (ISBN 2-7617-0317-0)
- Mason, Adrienne. — La classe verte. — Montréal : Éditions de la Chenelière, 1991 (ISBN 2-89310-072-4)
- Massey, Donald L. — Le monde et ses communautés. — Montréal : Éditions de la Chenelière, 1991 (ISBN 2-89310-050-3)
- Matthews, Geoffrey J. — Atlas du Monde Nelson. — Scarborough : Nelson Canada, 1987 (ISBN 0-17-602401-8)
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Introduction aux apprentissages essentiels communs : Manuel de l'enseignant. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1988
- Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. — Stratégie d'enseignement et d'évaluation : 3e cycle 8e année. — Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1985
- Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. — Programme d'études : Sciences humaines : élémentaire. — Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 1984
- Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. — Sciences humaines 7e année : géographie générale : guide pédagogique. — Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 1986
- Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. — Unité : ressources : 7e année : Sciences humaines. — Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 1984
- Pauly, Edmond. — Les grandes puissances et leurs ressources. — Montréal : Guérin, 1985
- Seaborne, David ; Evans, David. — Le Canada et ses voisins du Pacifique. — Regina : Weigl Educational Publishers, 1990 (ISBN 0-919879-46-2)

Sous un même Soleil (Clair de Terre) : Média-Sphère. — Éditions Jeunesse, 1991

Statistiques Canada. — Canada Yearbook 1986. — Ottawa : Ministère des approvisionnements et services, 1987

Tétu, Michel. — La francophonie. — Montréal : Guérin, 1987
(ISBN 2-7601-1922-X)

U.N. Food and Agriculture Organization (FAO) : référence 10. — 1985

Voyage en francophonie. — Québec : Bibliothèque nationale du Québec, 1989
(ISBN 2-550-14724-3)

World Book Encyclopedia. — 1988

World Resources Institute. — World Resources 1986. — Londres, Angleterre : Basic Books, 1986

Sommaire de l'unité/objectifs généraux

Thème: Les études fransaskoises

Le conflit	Unité 1
------------	---------

Sommaire de l'unité

Les élèves apprennent le mode de vie des Métis et des Autochtones à l'époque du Nord-Ouest canadien pour ensuite comprendre les changements qui se sont produits à leurs dépens. Ils et elles étudient ensuite les revendications métisses et autochtones qui ont précédé la rébellion du Nord-Ouest au printemps de 1885.

Puisque ces revendications ne furent pas traitées de façon appropriée, le groupe de Métis et d'Autochtones en question et les autorités canadiennes décidèrent de régler la question par la force, par la confrontation militaire. On étudie les faits saillants qui se rattachent à cette confrontation. On fait également une comparaison entre le soulèvement de 1885 et celui de Oka, Québec, en 1990.

À partir de l'étude de deux points de vue distincts, les élèves portent un jugement sur les croyances et valeurs véhiculées par Louis Riel.

Objectifs généraux

Concepts

Conflit, revendications, besoins, changement, mode de vie, prise de décision, autorité, confrontation, point de vue, martyr, dilemme, jugement, valeurs.

Connaissances

Comprendre que le conflit désigne une opposition directe, un désaccord qui s'articule, dans ce cas, autour de revendications de droits, de confrontation militaire et de valeurs qui sont parties intégrantes d'un peuple.

Comprendre les faits saillants de l'Insurrection du Nord-Ouest.

Comprendre qu'un conflit peut se produire si un groupe subit un changement trop accéléré dans son mode de vie.

Sommaire/objectifs généraux: *Le conflit*

Comprendre qu'il faut identifier les conséquences à envisager avant de prendre une décision.

Comprendre qu'avant, durant et à la suite d'un conflit, il y a toujours plusieurs points de vue à considérer.

Habiletés

Chercher, réunir, structurer, résumer, comparer et contraster l'information.

Tirer des conclusions pour formuler un jugement.

Valeurs

Reconnaître et respecter le point de vue des intervenants qui furent en opposition directe à l'époque.

Objectifs «Identité-langue-culture»

Souligner l'importance de la langue première à titre de véhicule d'un message, d'un contenu, d'une civilisation et d'une histoire propres aux Fransaskoises et Fransaskois.

Développer une bonne connaissance de l'histoire du peuple canadien français en portant une attention particulière à l'histoire fransaskoise.

Se développer un point de vue et le défendre.

Apprendre à communiquer, à écouter, à s'exprimer, à négocier ses différences d'opinions.

Apprendre à communiquer en français dans une variété de situations de communication.

Se connaître comme minoritaire, connaître les effets positifs et négatifs de sa minorité sur soi et sur sa communauté tant locale que nationale.

Temps suggéré

9,5 semaines (1 140 minutes)

Matière obligatoire pour l'unité 1

Contenu obligatoire	Concepts obligatoires	Durée suggérée
<p>Conflit: changements, besoins, revendications (p. 106)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition du concept de conflit. • Le soulèvement à Batoche en 1885 est un bon exemple de conflit. C'est un conflit politique et culturel. • Les Métis et les Autochtones voient leur mode de vie changer. • Ils ont des besoins dont le gouvernement du Canada doit tenir compte. • Louis Riel devient le porte-parole des Métis, qui cherchent à revendiquer certains droits. 	<p>Conflit Revendications Besoins Changements Mode de vie</p>	5 heures
<p>Conflit et prise de décision (p. 108)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encouragés par Riel et Dumont, plusieurs Métis se révoltent contre le gouvernement canadien. 	Prise de décision	1 heure
<p>Conflit: autorité et confrontation (p. 110)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Métis et les rebelles autochtones détiennent l'autorité dans la région malgré la résistance de la Police à cheval du Nord-Ouest, de l'église catholique et de certains habitants de la région. • La force des armes va déterminer qui représente l'autorité dans la région. • Les troupes canadiennes gagnent l'affrontement militaire et Louis Riel se rend aux autorités canadiennes. 	<p>Autorité Confrontation</p>	3 heures
<p>Conflit et point de vue (p. 112)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'affrontement prend fin mais les problèmes des Métis et des Amérindiens ne sont pas réglés. • Louis Riel est accusé de trahison et doit subir un procès. • La cause des Métis et la personnalité de Louis Riel suscitent beaucoup de sympathie de la part des Francophones du Canada, surtout au Québec. • Cela soulève également beaucoup de haine de la part des Anglophones, surtout en Ontario. • Toute sa vie, Riel suscitera ces sentiments opposés. 	<p>Point de vue Martyr Dilemme</p>	3 heures
<p>Conflit: jugement et valeurs (p. 112)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le procès de Louis Riel se déroule. • Le jury déclare Riel coupable. Il est condamné à mort. • La controverse à son sujet se poursuit jusqu'à nos jours. 	<p>Jugement Valeurs</p>	2 heures

Temps alloué à la matière obligatoire	14 heures
Temps disponible pour une pédagogie différenciée en fonction du rythme d'apprentissage.	5 heures
Nombre total d'heures de cours	19 heures

La matière obligatoire est imprimée en caractères gras dans les pages ci-après. Les autres éléments n'étant pas obligatoires, les enseignantes et les enseignants peuvent décider soit de tous les traiter, soit de n'en enseigner que certains, soit de ne pas en parler. Les éléments ci-après donnent aux enseignantes et aux enseignants la possibilité d'individualiser la matière selon les habiletés et la motivation de leurs élèves. Souvent, il leur suffira d'adapter le rythme de leur enseignement. Certains élèves ont besoin de moins de temps que d'autres pour assimiler les concepts. Les enseignantes et les enseignants peuvent remplacer certains éléments par d'autres élaborés sur place, dans les domaines facultatifs, lorsque cela est approprié. Ces éléments doivent alors refléter les intérêts de la collectivité et aussi répondre aux objectifs généraux.

Unité 1: Le conflit

Stratégies d'enseignement suggérées

Contenu/concepts

Conflit: changements, besoins, revendications

→ Concepts:

Conflit, changements, besoins, mode de vie, immigration, Métis, Autochtones, griefs, revendications, porte-parole, pétition, gouvernement provisoire.

Désigne une opposition directe, un désaccord ou un différend de nature politique ou culturelle. Désigne également la lutte intérieure ou spirituelle d'une personne aux prises avec un choc culturel.

Le soulèvement de Batoche en 1885 est un bon exemple de conflit. C'est un conflit politique, mais aussi culturel.

Les Métis et les Autochtones voient leur mode de vie changer:

- le bison disparaît rapidement;
- les récoltes sont mauvaises depuis 1881;
- le chemin de fer est en construction;
- l'immigration de colons canadiens s'annonce;
- des arpenteurs canadiens arrivent à Batoche.

Ils ont des besoins dont le gouvernement du Canada doit tenir compte. Ils veulent préserver leur terres et leur mode de vie.

Les Métis adressent leurs griefs au gouvernement du Canada. Le gouvernement de J.A. MacDonald hésite.

Louis Riel, qui avait aidé à fonder le Manitoba suite au soulèvement des Métis à la Rivière Rouge, rejoint ses frères métis pour devenir le porte-parole, le revendicateur des Métis à Batoche.

Au nom des Métis, Louis Riel envoie une pétition à Ottawa. Il n'y a pas de réponse...Plusieurs Métis et Autochtones s'impatientent.

Faire comprendre le concept de conflit. Donner des exemples de conflits et des non-exemples pour identifier les attributs essentiels du concept.

Afin d'assurer que les élèves aient un bon départ, l'enseignante explique la situation géographique, politique et culturelle qui est en jeu dans le Nord-Ouest à cette époque. (COM)

Les élèves situent le Nord-Ouest, Batoche, North Battleford, Duck Lake et les autres lieux. On explique les origines et le mode de vie des Métis et des Amérindiens de l'époque. (AUT)

L'enseignante explique la situation précaire des Métis et des Indiens au cours des années 1880: mauvaises récoltes, chemin de fer en voie d'être terminé, immigration. (COM) (VAL)

Obliger les élèves à faire une recherche afin de déterminer les revendications des Métis. Les élèves peuvent les expliquer dans leur propres mots. (AUT) (COM)

Les élèves peuvent aussi préciser les revendications des Métis découlant du soulèvement de 1870 à la Rivière Rouge. On peut comparer les revendications de 1870 et de 1885. Les élèves peuvent ensuite se poser des questions à savoir si ces revendications étaient fondées. (AUT)

Connaissances

Définir le concept de conflit.

Situer sur une carte géographique les lieux et les événements liés au soulèvement de 1885 dans le Nord-Ouest canadien.

Expliquer le mode de vie métis à l'époque du soulèvement.

Identifier les changements affectant le Nord-Ouest canadien de l'époque, qui ont influencé le mode de vie métis.

Identifier les revendications des Métis face à ces changements.

Comprendre qu'un conflit peut se produire si un groupe subit un changement trop accéléré dans son mode de vie.

Habilités

Dégager le concept de conflit en identifiant ses attributs essentiels et non essentiels.

Utiliser des habiletés d'écoute pour recueillir de l'information.

Faire une schématisation des mots-clés.

Participer à des projets de groupe pour chercher, réunir, structurer et résumer l'information traitant des causes du soulèvement de Batoche.

Faire une présentation orale ou écrite.

Valeurs

Reconnaître les difficultés et les tourments que les Métis et les Autochtones ont connus à l'époque de ces changements profonds.

Constater qu'il est toujours souhaitable d'être conscient des besoins des autres.

Contenu/concepts

Stratégies d'enseignement suggérées

Conflit et prise de décision

Concepts:

Conflit, prise de décision, autorité, confrontation, la force des armes, résistance.

Encouragés par Riel et Dumont, plusieurs Métis se révoltent contre le gouvernement canadien.

- Un gouvernement provisoire métis est proclamé en mars 1885.
- À Batoche et aux alentours cette proclamation ne fait pas l'unanimité.
- Les Métis attaquent le Fort Carlton.
- L'escarmouche de Duck Lake a lieu... Il y a des pertes des deux côtés.
- Certaines tribus indiennes du Nord-Ouest s'en mêlent et appuyent les Métis.

En groupe ou individuellement, les élèves peuvent effectuer une recherche chronologique qui explique les événements du soulèvement à partir de l'arrivée de Louis Riel à Batoche en 1884. Après que ce travail est corrigé, les élèves peuvent afficher leur chronologie dans la classe. (AUT)

Les élèves peuvent aussi engager une discussion en groupe afin d'analyser les décisions de Louis Riel et de Gabriel Dumont (envoyer une pétition au gouvernement, établir un gouvernement provisoire, s'engager dans un affrontement militaire durant le soulèvement). (CRC)

Connaissances

Identifier les conséquences à considérer avant de prendre une décision.

Expliquer le dilemme que représente la prise de décision; c'est de juger auparavant si les conséquences apporteront ou non, plus de bien que de mal.

Habiletés

Développer des habiletés de participation par la discussion en groupe.

Faire une présentation orale et écrite.

Identifier une question à caractère social. Prendre position par rapport à celle-ci pour ensuite présenter des types d'arguments à l'appui.

Valeurs

Se rendre compte qu'il vaut mieux résoudre un conflit par le biais de la communication que par la force des armes.

Contenu/concepts**Stratégies d'enseignement suggérées****Conflit: autorité et confrontation**

Concepts:

Autorité, conflit, confrontation.

Les Métis et les rebelles autochtones détiennent l'autorité dans la région malgré la résistance de la Police à cheval du Nord-Ouest, de l'église catholique et de certains habitants de la région.

La force des armes va déterminer qui représente l'autorité dans la région.

Le gouvernement canadien décide d'agir en envoyant huit mille hommes qui se portent volontaires pour écraser la révolte.

Les troupes canadiennes gagnent l'affrontement militaire malgré la résistance déterminée des Métis et des Autochtones.

Louis Riel se rend aux autorités canadiennes.

Les élèves poursuivent leur travail sur la chronologie des événements menant à la révolte. (AUT)

Les élèves peuvent également préparer le profil de certains personnages-clés impliqués dans la révolte. Ceux-ci peuvent ensuite être affichés dans la classe. (AUT) (CRC)

Les élèves peuvent comparer le soulèvement de 1885 à celui, plus contemporain, de Oka au Québec en 1990. (COM) (CRC)

Connaissances

Identifier les faits saillants de la confrontation de 1885 dans le Nord-Ouest canadien.

Expliquer et donner les résultats des diverses confrontations militaires entre les forces canadiennes, les Métis et les Autochtones.

Trouver de l'information au sujet du soulèvement.

Habilités

Chercher, réunir et structurer l'information au sujet des faits saillants du soulèvement.

Préparer une carte géographique qui montre les sites des affrontements durant le soulèvement.

Résumer l'information en préparant une chronologie historique du soulèvement.

Valeurs

Se rendre compte que la confrontation militaire entraîne souvent beaucoup de peine et de souffrances.

Contenu/concepts**Stratégies d'enseignement suggérées****Conflit et point de vue**

Concepts:

Point de vue, traître, martyr, dilemme, jugement, valeurs.

L'affrontement prend fin mais les problèmes des Métis et des Amérindiens ne sont pas réglés.

Louis Riel est accusé de trahison et doit subir un procès.

La cause des Métis et la personnalité de Louis Riel suscitent beaucoup de sympathie de la part des Francophones du Canada, surtout au Québec.

Cela soulève également beaucoup de haine de la part des Anglophones, surtout en Ontario.

Toute sa vie, Riel suscitera ces sentiments opposés.

Les élèves doivent se rendre compte que l'opinion publique au Canada était partagée sur Louis Riel. Fournir aux élèves un document qui souligne les partis pris des Francophones canadiens et des Anglophones canadiens. Au tableau, dresser avec les élèves une liste d'opinions provenant des deux camps. (AUT) (CRC) (VAL)

Faire une comparaison entre le soulèvement de Batoche et un conflit plus contemporain pour essayer de dégager les points communs et faire des inférences.

Connaissances

Comprendre qu'avant, durant et à la suite d'un conflit, il y a toujours plusieurs points de vue à considérer.

Expliquer que les causes, les circonstances et les conséquences d'un conflit historique peuvent servir à analyser des conflits contemporains.

Habilités

Comparer l'information pour ensuite identifier deux points de vue distincts au sujet de l'exécution de Louis Riel.

Classer les faits et les idées pertinentes.

Distinguer les différences de sujet et de traitement dans deux documents.

Interpréter la matière correctement afin de tirer des conclusions provisoires.

Déduire les éléments communs au soulèvement du Nord-Ouest en 1885 et à un soulèvement plus contemporain.

Comparer l'information déduite pour ensuite faire certaines inférences.

Valeurs

Apprécier et respecter le point de vue des autres.

Se rendre compte que certains événements historiques peuvent avoir une pertinence contemporaine.

Contenu/concepts**Stratégies d'enseignement suggérées****Conflit: jugement et valeurs**

Concepts:

Jugement, valeurs.

Le procès de Louis Riel:

On l'accuse d'être un meurtrier, un traître et un fou. Riel, pour sa part, se prononce sain d'esprit et affirme que sa participation à la révolte n'avait pour buts que de préserver et de garantir certains droits que les Métis et les Autochtones revendiquaient face au changement s'opérant dans les Plaines. D'après lui, c'était pour ces peuples minoritaires une question de préserver leur milieu, leur mode de vie et leurs valeurs.

Le jury déclare Riel coupable. Il est condamné à mort.

La controverse à son sujet se poursuit jusqu'à nos jours.

Diviser la classe en deux groupes pour effectuer un débat.

Connaissant tous les événements historiques du soulèvement, la question à se poser est la suivante: Est-ce que Louis Riel était coupable ou non? Tout en se préparant, les deux groupes (le camp du oui et le camp du non) doivent étudier les opinions des Québécois et des Ontariens, en particulier. Ils doivent également déterminer si Riel était sain d'esprit ou non, si le jury avait raison de le condamner et même s'il était nécessaire de l'exécuter. On peut également soulever d'autres arguments. (AUT) (CRC) (VAL)

Connaissances

Expliquer que la résolution d'un conflit n'est ni évidente, ni facile.

Habiletés

Faire un travail de recherche pour déterminer si Riel est un héros ou un criminel:

- étudier la question;
- formuler une hypothèse provisoire;
- recueillir les données pertinentes;
- analyser et classer ces données;
- faire la synthèse des données;
- confirmer l'hypothèse dans une conclusion.

Valeurs

Apprécier qu'il est bon de faire valoir la dignité humaine.

Sommaire de l'unité/objectifs généraux

Thème: Les études fransaskoises

Le temps	Unité 2
----------	---------

Sommaire de l'unité

Les élèves étudient l'époque de la colonisation francophone dans le territoire qui est maintenant la Saskatchewan. Ils et elles apprennent que la «Politique nationale» dévoilée par le gouvernement conservateur du Premier Ministre J.A. MacDonald a stimulé l'immigration vers les Territoires du Nord-Ouest, dont faisait partie la Saskatchewan.

On étudie le rôle qu'a joué l'église catholique dans la propagation de la culture franco-canadienne et de la foi catholique dans l'Ouest canadien où elle a établi plusieurs paroisses à noyau francophone. Les pionniers et pionnières francophones sont venus en grande partie du Québec, des États-Unis et d'Europe.

Ces gens ont fait preuve de courage et de ténacité en s'installant dans un milieu inhospitalier et parfois cruel. Ils ont travaillé fort et se sont débrouillés pour survivre, pour s'adapter et s'intégrer et pour s'installer définitivement.

Objectifs généraux

Concepts:

Temps, mesure, période, «Politique nationale», protection des industries, marché économique, prise de décision politique, prise de décision épiscopale, église catholique, missionnaires colonisateurs, missions, immigration, environnement physique, mode de vie, paroisse.

Connaissances

Comprendre que le temps désigne une période mesurable au cours de laquelle a lieu, dans ce cas, le processus de colonisation francophone en Saskatchewan.

Comprendre les raisons économiques qui ont entraîné l'immigration dans l'Ouest canadien.

Comprendre que le clergé catholique a joué un rôle important dans le développement de l'Ouest canadien.

Habilités

Chercher, réunir et structurer l'information.

Résumer l'information.

Classer les faits et les idées pertinentes.

Distinguer les différences de sujet et de traitement dans diverses publications.

Évaluer la pertinence et la fiabilité des informations.

Tirer des conclusions provisoires.

Valeurs

Reconnaître avec fierté la contribution de nos pionniers.

Objectifs «identité-langue-culture»

Comprendre que les pionniers et pionnières francophones ont su surmonter les obstacles tout en préservant les valeurs qu'ils et elles apportaient même si l'environnement était intimidant à l'époque. Ce sont les origines du peuple fransaskois.

Développer des liens avec ses ancêtres et «réveiller le géant endormi» (sentiment de continuité d'une génération à l'autre).

Prendre conscience de son identité et de son appartenance au peuple canadien-français.

Maîtriser le code écrit de la langue française.

Apprendre à communiquer en français dans une variété de situations de communication.

Valoriser la langue française par tous les moyens possibles pour assurer son épanouissement

Soutenir le processus de la formation de l'identité fransaskoise.

Temps suggéré

9,5 semaines (1 140 minutes)

Matière obligatoire pour l'unité 2

Contenu obligatoire	Concepts obligatoires	Durée suggérée
<p>Le temps: introduction (p. 204)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désigne une période mesurable au cours de laquelle a lieu ou continue d'avoir lieu une action. 	<p>Temps Mesure Période</p>	1 heure
<p>Le temps et la prise de décision politique (p. 206)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La «Politique nationale». • Le rôle important que va jouer l'Ouest dans l'évolution du Canada. • Les industries et les compagnies de l'Est veulent créer un marché important dans l'Ouest pour assurer leur développement. 	<p>Politique nationale Protection des industries Marché économique Prise de décision politique</p>	3 heures
<p>Le temps et la prise de décision épiscopale (p. 208)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant 1878, le rôle de l'église catholique était de convertir l'Ouest à la foi catholique. • Les responsabilités de l'église catholique vis-à-vis de l'Ouest du Canada. • Plusieurs évêques, prêtres, frères et religieuses catholiques se sont dévoués à la colonisation française de la Saskatchewan. 	<p>Prise de décision épiscopale église catholique Missionnaires-colonisateurs Missions</p>	3 heures
<p>Le projet de recherche (p. 210)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les origines des communautés de pionniers. • L'environnement physique. • La vie dans une ferme au cours des premières années. • Les premières paroisses. 	<p>Immigration Environnement physique Mode de vie Paroisse</p>	5 heures
Temps alloué à la matière obligatoire		12 heures
Temps disponible pour une pédagogie différenciée en fonction du rythme d'apprentissage.		7 heures
Nombre total d'heures de cours		19 heures

La matière obligatoire est imprimée en caractères gras dans les pages ci-après. Les autres éléments n'étant pas obligatoires, les enseignantes et les enseignants peuvent décider soit de tous les traiter, soit de n'en enseigner que certains, soit de ne pas en parler. Les éléments ci-après donnent aux enseignantes et aux enseignants la possibilité d'individualiser la matière selon les habiletés et la motivation de leurs élèves. Souvent, il leur suffira d'adapter le rythme de leur enseignement. Certains élèves ont besoin de moins de temps que d'autres pour assimiler les concepts. Les enseignantes et les enseignants peuvent remplacer certains éléments par d'autres élaborés sur place, dans les domaines facultatifs, lorsque cela est approprié. Ces éléments doivent alors refléter les intérêts de la collectivité et aussi répondre aux objectifs généraux.

Unité II: Le temps

Stratégies d'enseignement suggérées

Contenu/concepts

Le temps: introduction

Concepts:

Temps, mesure, période.

Désigne une période mesurable au cours de laquelle a lieu ou continue d'avoir lieu une action, un processus ou un état. On le décrit en termes temporels: âge, époque, ère, années ou au moyen de dates précises.

Faire comprendre le concept de temps. On donne des exemples du concept de temps et des non-exemples pour ainsi identifier les attributs essentiels du concept.
(AUT) (CRC)

Connaissances

Expliquer le concept de temps. Donner des exemples pertinents à partir du vécu de l'élève.

Expliquer l'époque d'immigration francophone en Saskatchewan de 1734 à 1935 en fonction de la définition du concept de temps.

Identifier les faits saillants de l'époque de colonisation francophone en Saskatchewan.

Habilités

Dégager et classer les attributs essentiels et non-essentiels du concept de temps afin de pouvoir le définir.

Participer à la discussion en groupe.

Dresser une ligne du temps qui illustre l'histoire fransaskoise de 1734 à 1935.

Classer certains événements fransaskois pertinents sur une ligne du temps.

Valeurs

Se rendre compte que le concept de temps est vaste.

Se rendre compte que l'histoire fransaskoise est riche.

Contenu/concepts**Stratégies d'enseignement suggérées****Le temps et la prise de décision politique**

Concepts:

La «Politique nationale», la protection des industries, le marché économique, la prise de décision politique.

En 1878, la «Politique nationale» est dévoilée par le gouvernement conservateur de J.A. MacDonald. Il s'agit:

- de la protection des industries de l'Est du pays;
- de la construction d'un chemin de fer transcontinental;
- du peuplement de l'Ouest.

C'est la «Politique nationale» de l'époque qui explique bien pourquoi l'Ouest avait un rôle important à jouer dans l'évolution du Canada.

Les industries et les compagnies de l'Est voulaient créer un marché important dans l'Ouest pour assurer leur développement.

Expliquer la situation politique du Canada en 1878. Le premier ministre de l'époque, J.A. MacDonald, dévoile la «Politique nationale». (COM)

Les élèves se renseignent au sujet des trois énoncés de la «Politique nationale». Fournir aux élèves un questionnaire qui les aidera à organiser l'information. Préciser ensuite chaque énoncé avec les élèves. (AUT)

Connaissances

Identifier les raisons économiques qui ont favorisé l'immigration dans l'Ouest canadien.

Expliquer que les industries et les compagnies de l'Est voulaient créer un marché important dans l'Ouest pour assurer leur propre développement.

Habilités

Écouter et prendre des notes durant une présentation magistrale au sujet de la «Politique nationale».

Valeurs

Se rendre compte qu'une décision peut être prise en fonction de plusieurs facteurs.

Contenu/concepts

Stratégies d'enseignement suggérées

Le temps et la prise de décision épiscopale

Concepts:

Prise de décision épiscopale, église catholique, missionnaires-colonisateurs, missions.

Avant 1878, le rôle de l'Église catholique était de convertir l'Ouest à la foi catholique.

- les missions oblates
- les missions indiennes
- les missions métisses

Les responsabilités de l'église catholique vis-à-vis de l'Ouest du Canada reposaient sur les principes suivants:

- l'Église franco-catholique romaine avait l'obligation de propager la civilisation franco-canadienne ainsi que la foi catholique;
- ce peuple de colons francophones allait adopter un mode de vie basé sur l'agriculture.

Plusieurs évêques, prêtres, frères et religieuses catholiques se sont pleinement dévoués à la colonisation française de la Saskatchewan.

Expliquer les intentions du clergé catholique de l'époque concernant l'immigration francophone dans l'Ouest.

Préparer une liste de membres du clergé catholique de l'époque qui ont joué un grand rôle dans la colonisation française de l'Ouest.

Effectuer des profils historiques de certains évêques, prêtres ou religieuses missionnaires de l'époque. Donner un compte rendu oral de ces recherches. (COM) (AUT) (CRC)

Afficher les résumés de ces recherches et présentations. (COM)

Connaissances

Expliquer que c'est surtout l'esprit missionnaire de l'église catholique romaine qui a motivé l'immigration francophone dans la Saskatchewan.

Reconnaître que la colonisation française dans l'Ouest s'est réalisée grâce à plusieurs membres courageux du clergé catholique.

Habilités

À partir de sources diverses, chercher, réunir et structurer de l'information sur le rôle du clergé catholique à l'époque de la colonisation française de l'Ouest.

Identifier par écrit avec clarté et en phrases complètes le rôle de l'église catholique à l'époque des pionniers.

Valeurs

Reconnaître le courage, la ténacité et la conviction des missionnaires catholiques francophones dans l'Ouest canadien.

Contenu/ concepts**Stratégies d'enseignement suggérées****Le projet de recherche**

Concepts:

**Immigration francophone,
communautés de pionniers,
environnement physique.**

Un grand projet de recherche intitulé «Immigration francophone en Saskatchewan». Les élèves se divisent en quatre groupes. Chacun des groupes choisit un des thèmes suivants:

**1er thème: les origines des
communautés de
pionniers**

**2e thème: l'environnement
physique**

**3e thème: la vie dans une ferme au
cours des premières
années**

4e thème: les premières paroisses

Un remue-méninges pour identifier les ressources possibles ayant trait au projet de recherche et pour choisir un format de présentation afin de partager l'information avec les autres membres de la classe.
(AUT) (COM) (VAL) (CRC)

Connaissances

Connaître les étapes d'un grand projet de recherche.

Habilités

En réalisant ce projet, l'élève apprend à :

- consulter plusieurs sources d'information;
- utiliser les fichiers de la bibliothèque;
- employer les tables des matières et les index des livres;
- employer les annexes et les bibliographies;
- parcourir et lire rapidement les sources écrites;
- retenir les idées pertinentes;
- faire des généralisations à partir de ses lectures;
- distinguer les faits des opinions;
- reconnaître les stéréotypes, les partis pris et les préjugés;
- différencier entre les idées principales et les idées secondaires;
- percevoir les relations de cause à effet;
- évaluer la pertinence et l'exactitude des informations;
- présenter l'information de manière logique pour en faire ressortir les rapports pertinents;
- soutenir une hypothèse;
- résumer les arguments dans une conclusion;
- choisir un format intéressant pour présenter l'information;
- faire une auto-évaluation du projet.

Valeurs

Constater que préparer et réaliser un projet de classe peut devenir une activité enrichissante et stimulante.

Contenu/concepts

Le temps: immigration et situation

Concept:

Immigration.

Les premières tentatives voulaient faire venir des colons francophones d'Europe, du Québec et des États-Unis:

- les sociétés d'immigration;
- les agents d'immigration;
- les missionnaires-colonisateurs.

La loi fédérale sur les «homesteads» encourageait fortement l'immigration de plusieurs groupes ethniques, Francophones inclus.

Plusieurs paroisses à noyau francophone furent établies en Saskatchewan à cette époque-là.

Les Francophones se sont installés dans trois grandes régions de la province.

Stratégies d'enseignement suggérées

1er thème: les origines des communautés de pionniers

Le groupe tente d'expliquer le pourquoi et le comment de l'immigration francophone en Saskatchewan à l'époque. On peut traiter des sociétés d'immigration, du rôle qu'ont joué les missionnaires-colonisateurs, de la Loi sur les «homesteads». Situer les communautés sur une carte. Préparer des graphiques circulaires, à barres pour expliquer les vagues d'immigration dans l'Ouest.

Connaissances

Expliquer que c'est surtout l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie et le goût de l'aventure qui ont poussé les immigrants francophones à venir s'établir en Saskatchewan.

Habilités

Voir les objectifs d'habiletés à la page 53 de ce programme d'études.

Valeurs

Prendre conscience que pouvoir surmonter des obstacles importants fortifie l'esprit humain.

Contenu/concepts**Stratégies d'enseignement suggérées****Le temps: immigration et environnement**

Concept:

L'environnement physique.

Quand les immigrants s'installèrent en Saskatchewan, le relief était différent de ce à quoi ils étaient habitués. C'était souvent de la prairie sèche, un sol pauvre, parfois sablonneux, rocailleux, boisé (au nord), dénudé (au sud). C'était aussi souvent un sol fertile, idéal pour la culture des céréales.

Les nouveaux arrivés en Saskatchewan devaient faire face à un climat souvent extrême. Si le fermier pouvait compter sur du beau temps pour la culture du blé de printemps, il pouvait aussi s'attendre à des feux de prairie (souvent causés par la foudre), beaucoup de vent, de la chaleur et du froid extrêmes, de la grêle, de la neige, de la poudrerie, des inondations au printemps, de la gelée, des maringouins, des infestations de vers et de sauterelles, ainsi que des tempêtes de poussière.

2e thème: l'environnement physique

Le groupe tente d'identifier les obstacles que l'environnement et le climat présentaient aux premiers pionniers et pionnières francophones. Expliquer comment ils ont réussi à surmonter ces obstacles.

montat avec le fait

Connaissances

Expliquer que les pionniers et pionnières ont dû s'adapter à un nouvel environnement physique.

Habilités

Voir les objectifs d'habiletés à la page 53 de ce programme d'études.

Valeurs

Apprécier le fait que les pionniers et les pionnières ont dû risquer et sacrifier beaucoup pour améliorer leur sort.

Contenu/concepts**Stratégies d'enseignement suggérées****Le temps: immigration et besoins temporels**

Concept:

Mode de vie.

Les pionniers francophones en Saskatchewan avaient, à l'époque de la colonisation, plusieurs besoins à satisfaire. Il leur fallait:

- une maison (en bois ou en tourbe)
- une écurie et des entrepôts
- des chevaux ou des boeufs
- de la machinerie agricole
- du bétail (lait et viande)
- des volailles (oeufs et viande)
- une source d'eau potable
- un système de chauffage (à bois, à charbon)
- un jardin potager

3e thème: la vie dans une ferme au temps de la colonisation

Le groupe tente de connaître le mode de vie des pionniers et des pionnières.

Connaissances

Comprendre que pour survivre, l'homme et la femme doivent s'adapter à l'environnement physique et doivent également pouvoir combler leurs besoins spirituels et matériels.

Habilités

Voir les objectifs d'habiletés à la page 53 de ce programme d'études.

Valeurs

Se rendre compte que réaliser un rêve demande beaucoup de courage, de détermination et de patience.

Contenu/concepts**Stratégies d'enseignement suggérées****Le temps: immigration et besoins spirituels
(4e thème au choix)**

Concept:
Paroisse.

L'église catholique était toujours là pour répondre aux besoins spirituels des pionniers et des pionnières.

- la paroisse et ses organisations
- le curé
- la messe du dimanche
- les fêtes religieuses

Les pionniers et les pionnières devaient quotidiennement faire preuve de beaucoup de courage, de détermination et de patience.

4e thème: les premières paroisses

Le groupe tente d'expliquer les origines des paroisses francophones en Saskatchewan et le rôle de l'église dans ces nouvelles communautés.

Connaissances

Expliquer le rôle important que l'église catholique a joué dans l'établissement et l'organisation des premières communautés francophones en Saskatchewan.

Habilités

Voir les objectifs d'habiletés à la page 53 de ce programme d'études.

Valeurs

Reconnaître que l'église catholique s'est beaucoup dévouée auprès des communautés francophones de l'époque.

Sommaire de l'unité/objectifs généraux

Thème: Les études fransaskoises

Le changement	Unité 3
---------------	---------

Sommaire de l'unité

Dans cette unité, les élèves étudient les changements qui se sont produits dans le milieu, le mode de vie, la culture et l'identité des Fransaskois et Fransaskoises. Ils apprennent que plusieurs innovations technologiques ont influencé le monde agricole. C'était une vie axée sur la famille, le travail manuel, la foi catholique et l'interdépendance avec ses voisins.

Les petites communautés francophones qui étaient si dynamiques à l'époque ont dû subir des changements profonds qui ont entraîné la dépopulation rurale et l'assimilation.

Objectifs généraux

Concepts:

Changement, mode de vie, interdépendance, innovations technologiques, dépeuplement rural, valeurs, culture, coutumes, assimilation, identité culturelle, prise de décision.

Connaissances

Comprendre que le changement du mode de vie est une évolution inévitable.

Comprendre que la technologie a apporté plusieurs changements.

Comprendre l'évolution des emplois.

Comprendre les valeurs traditionnelles et les changements de valeurs au fil des années.

Comprendre qu'il y a encore aujourd'hui un manque d'équité entre les hommes et les femmes mais que, grâce à divers groupes de femmes qui exercent le pouvoir de l'action collective, des changements importants se produisent.

Comprendre que le changement entraîne des prises de décision.

Habiletés

S'exercer à faire des comparaisons

Repérer, assembler et organiser des informations sur la vie rurale d'autrefois.

Participer à une discussion.

Étudier, résumer, comparer et interpréter des données.

S'exercer à la technique du remue-méninges.

Faire et interpréter un graphique.

Travailler en groupe.

Tirer des conclusions.

Résumer les idées principales d'un texte.

S'exercer à arriver à un consensus.

Formuler des hypothèses et les défendre.

Valeurs

Réaliser l'importance de réfléchir aux changements futurs et aux conséquences qu'ils auront.

Apprécier les qualités indéniables des premiers colons.

Réaliser que les changements apportés par la technologie nous ont changés en tant que nation et en tant qu'individus.

Réaliser qu'il y a des changements de valeurs qui sont favorables et d'autres qui le sont moins.

Se rendre compte que certaines valeurs du passé sont encore valables aujourd'hui.

Respecter l'opinion des autres.

S'encourager mutuellement dans un projet d'apprentissage coopératif.

Apprécier la contribution et le rôle que jouent les femmes au sein de la société.

Sommaire/objectifs généraux: *Le changement*

Se rendre compte que l'émancipation de la femme ne se réalisera pleinement qu'avec l'effort et l'appui de tous et de toutes.

Objectifs «identité-langue-culture»

Connaître la vie des pionniers et des pionnières.

Comprendre que l'adaptation au changement a amené certains Fransaskois et certaines Fransaskoises à mettre en question certaines de leurs croyances et valeurs traditionnelles.

Connaître les principales causes de l'exode rural et du phénomène d'urbanisation, ainsi que les effets de ces changements sur la population fransaskoise.

Comprendre les quatre principaux facteurs d'assimilation et proposer des stratégies pour la contrecarrer.

Connaître les luttes du passé, pourquoi il a été important de lutter, et pourquoi il est important de continuer les luttes.

L'élève francophone a besoin de savoir que la famille, la communauté et l'école sont trois institutions qui doivent entrer en relation afin d'assurer une vie française: comme individu il/elle peut participer pleinement à chacun de ces trois milieux; il/elle peut comme individu profiter des ressources qui sont à sa disposition dans chacun des trois milieux.

Soutenir le processus de formation de l'identité fransaskoise.

Souligner l'importance de la langue première à titre de véhicule d'un message, d'un contenu, d'une civilisation et d'une histoire propres aux Fransaskoises et Fransaskois.

Développer une bonne connaissance de l'histoire du peuple canadien-français en portant une attention particulière à l'histoire fransaskoise

Réaliser l'importance de l'engagement personnel dans la lutte contre l'assimilation.

Se rendre compte que pour préserver son identité, sa langue et sa culture, il faut être fier d'être Fransaskois ou Fransaskoise, avoir des convictions personnelles et une volonté forte.

Matière obligatoire pour l'unité 3

Contenu obligatoire	Concepts obligatoires	Durée suggérée
Changement et mode de vie (p. 308) <ul style="list-style-type: none">• La vie dans une ferme fransaskoise était axée surtout sur le travail, quelques loisirs et la religion catholique. On vivait en français.• Le boulot.• Les divertissements.• L'optique religieuse.	Changement Mode de vie	2 heures
Changement et interdépendance (p. 308) <ul style="list-style-type: none">• L'esprit collectif.• La famille.• L'entraide entre voisins.• Les paroisses francophones.	Interdépendance	2 heures
Changement et technologie (p. 310) <ul style="list-style-type: none">• Les innovations technologiques ont changé le mode de vie rural d'autrefois.• Le fermier et la fermière travaillaient très fort.	Innovations technologiques Dépeuplement rural	2 heures
Changement et valeurs (p. 310) <ul style="list-style-type: none">• Autrefois, il était plus facile de préserver les valeurs fransaskoises.• Les communautés fransaskoises se sont ouvertes au monde extérieur subissant ainsi l'influence de la majorité anglophone.• Dans plusieurs cas, on a abandonné ses propres valeurs culturelles et on a adopté celles de la majorité.	Valeurs Culture Coutumes	2 heures
Changement: assimilation et prise de décision (p. 312) <ul style="list-style-type: none">• L'assimilation se produit quand on abandonne certaines valeurs pour adopter une autre série de valeurs.	Assimilation Identité culturelle	2 heures
Changement et prise de décision (p. 312) <ul style="list-style-type: none">• Tous les Fransaskoises et les Fransaskois sont appelés à faire un choix.	Prise de décision	2 heures

Temps alloué à la matière obligatoire	12 heures
Temps disponible pour une pédagogie différenciée en fonction du rythme d'apprentissage.	7 heures
Nombre total d'heures de cours	19 heures

La matière obligatoire est imprimée en caractères gras dans les pages ci-après. Les autres éléments n'étant pas obligatoires, les enseignantes et les enseignants peuvent décider soit de tous les traiter, soit de n'en enseigner que certains, soit de ne pas en parler. Les éléments ci-après donnent aux enseignantes et aux enseignants la possibilité d'individualiser la matière selon les habiletés et la motivation de leurs élèves. Souvent, il leur suffira d'adapter le rythme de leur enseignement. Certains élèves ont besoin de moins de temps que d'autres pour assimiler les concepts. Les enseignantes et les enseignants peuvent remplacer certains éléments par d'autres élaborés sur place, dans les domaines facultatifs, lorsque cela est approprié. Ces éléments doivent alors refléter les intérêts de la collectivité et aussi répondre aux objectifs généraux.

Unité 3: Le changement

Stratégies d'enseignement suggérées

Contenu/concepts

Concept: **Changement, mode de vie**

Changement et mode de vie

Autrefois, la vie dans une ferme fransaskoise était axée surtout sur le travail, quelques loisirs et la religion catholique. On vivait en français.

On n'était jamais à court de travail. On «cassait» la terre, labourait, moissonnait, soignait les animaux, nettoyait l'écurie, voyait à l'entretien des machines, cuisinait, faisait le ménage, le jardinage et la boucherie. C'était, en grande partie, du travail manuel.

Pour se divertir, on avait des veillées, on jouait de la musique, on chantait, on participait à des pique-niques, à des concerts de Noël, etc.

Il y avait aussi une optique religieuse dans la vie des Fransaskois et Fransaskoises d'autrefois. On assistait toujours à la messe dominicale, aux célébrations des fêtes religieuses, aux activités paroissiales, (par exemple des bazars, des pique-niques). On conversait souvent sur le perron de l'église et, chaque soir, on participait à la prière en famille.

Concept: **Interdépendance**

Changement et interdépendance

On retrouvait dans les communautés fransaskoises d'autrefois un véritable esprit collectif qui est moins évident aujourd'hui.

La famille était souvent nombreuse et les membres étaient très proches. On travaillait surtout, mais aussi on se rendait visite, on s'amusait et on prenait toujours les repas ensemble.

Le fermier ou la fermière pouvait toujours compter sur ses voisins et vice versa.

Aujourd'hui les paroisses francophones sont moins nombreuses; il y a moins de fermiers et de fermières et les familles sont moins nombreuses et éparpillées. Les grandes «corvées» d'autrefois sont rares. De nos jours, plusieurs innovations technologiques permettent de se tirer d'affaires par soi-même.

Retracer, avec les élèves, la vie rurale entre 1910 et 1990 en Saskatchewan. Expliquer le mode de vie des gens au début du siècle. Il n'est pas nécessaire de donner une explication détaillée, mais plutôt de bien amorcer la leçon. (COM)

S'engager à faire une recherche de données qui serviront à bien exposer ce mode de vie. Pour ce faire, on peut avoir recours à l'enquête, au sondage, au témoignage, à la lecture, au visionnement de films. (AUT)

Faire des jeux de rôle (saynète, tableau dramatique, etc.) qui serviront à expliquer le mode de vie. (CRC) (VAL)

Comparer le mode de vie des premiers colons à celui d'aujourd'hui. Quelles sont les ressemblances et les différences?

Faire un remue-méninges. Donner plusieurs exemples concrets d'interdépendance dans la vie quotidienne des Fransaskois et Fransaskoises d'autrefois. (COM) (VAL)

Connaissances

Le mode de vie d'un groupe s'explique en examinant la vie quotidienne de ses membres.

Le mode de vie fransaskois englobait des coutumes ancestrales qui s'adaptaient bien à la vie rurale de l'Ouest.

Ce mode de vie a donné aux Fransaskois et Fransaskoises une identité unique.

Le changement du mode de vie est une évolution inévitable.

La Saskatchewan fut bâtie en partie par l'esprit collectif des gens de l'époque.

Habilités

Se servir de sources diverses pour faire une synthèse générale.

Interpréter les données par le biais de l'expression orale et créative.

Communiquer oralement certains faits à partir de ses recherches.

Comparer l'information.

Valeurs

Les élèves découvrent avec fierté le mode de vie des Fransaskois d'autrefois.

Les élèves reconnaissent qu'il est souhaitable de respecter son prochain et de collaborer avec lui.

Contenu/concepts

Stratégies d'enseignement suggérées

Concepts: **Innovations technologiques, développement rural**

Changement et technologie

Ce sont surtout les innovations technologiques qui ont changé le mode de vie rural d'autrefois.

Le fermier et la fermière travaillaient très fort, surtout avec leurs mains. Les journées étaient longues et ardues.

Mais les innovations technologiques ont changé pour toujours la vie des agriculteurs fransaskois. La main d'oeuvre intensive qu'on retrouvait sur les fermes d'autrefois, n'est plus nécessaire. Maintenant, une personne profite de la technologie moderne pour faire le travail de plusieurs. C'est ce qui explique, en partie, le dépeuplement rural au fil des années. Plusieurs Fransaskois et Fransaskoises se sont retrouvés dans les villes comme travailleurs salariés.

Les élèves comparent la technologie d'autrefois et celle d'aujourd'hui. On peut utiliser diverses stratégies de recherche. Les élèves peuvent faire un montage d'affiches pour interpréter leurs comparaisons. Ils peuvent aussi faire des jeux de rôle. Ils peuvent élaborer leurs propres scénarios à partir des données recueillies.

Les élèves peuvent également faire une cueillette de statistiques qui illustrent le décroissement de la population fransaskoise rurale. On peut présenter ces données sous forme de graphique circulaire ou à barres. (TEC) (CRC) (AUT) (COM) (VAL) (NUM)

Concepts: **Valeurs, culture, coutumes**

Changement et valeurs

Autrefois, il était plus facile de préserver les valeurs fransaskoises, valeurs engendrées par un mode de vie, une langue, une culture et des coutumes ancestrales. Les Francophones étaient plus repliés sur eux-mêmes.

Depuis, les communautés fransaskoises se sont ouvertes au monde extérieur subissant ainsi l'influence de la majorité anglophone.

Dans plusieurs cas, on a abandonné ses propres valeurs culturelles et on a adopté celles de la majorité.

L'enseignante ou l'enseignant et ses élèves font un remue-méninges afin de donner des exemples de valeurs qui sont en voie de disparition. On peut les énumérer au tableau et les prioriser. (VAL) (COM)

Connaissances

Les innovations technologiques entraînent le changement et l'adaptation à un nouveau mode de vie.

L'adaptation au changement a poussé certains Fransaskois et Fransaskoises à mettre en question certaines de leurs valeurs culturelles.

Habilités

Effectuer une recherche de données.
Interpréter les données de façon créative.
Distinguer les différences de sujet et de traitement dans diverses publications.

Discuter, comparer, analyser l'information recueillie.

Valeurs

Les élèves s'interrogent pour voir si les innovations technologiques nous rendent vraiment plus heureux aujourd'hui.

Les élèves se rendent compte que certaines valeurs préconisées dans le passé sont encore valables aujourd'hui.

Contenu/concepts**Stratégies d'enseignement suggérées**

Concepts: Identité culturelle, assimilation

Changement: assimilation et prise de décision

L'assimilation se produit quand on abandonne certaines valeurs comme sa langue, sa culture, ses coutumes pour adopter une autre série de valeurs qui sont souvent celles de la majorité. En somme, on perd son identité culturelle.

Expliquer aux élèves le terme «assimilation». Donner des exemples.

Poser la question suivante: «Les statistiques démontrent que plusieurs Francophones de la Saskatchewan sont assimilés. Comment expliquer ce fait?». Chaque élève tente de répondre à cette question. (VAL) (NUM) (CRC) (COM) (TEC)

Concept: Prise de décisions

Changement et prise de décision

Tous les Fransaskois et les Fransaskoises sont appelés à faire un choix en ce qui a trait à la préservation de leur langue, de leurs valeurs et de leur identité culturelle.

Diviser les élèves en groupes et leur demander d'énumérer des stratégies qui pourraient freiner l'assimilation. En faire la liste au tableau et choisir, ensemble, celles qui sont jugées les meilleures. (CRC) (VAL) (COM)

Connaissances**Habilités****Valeurs**

Les décisions prises par chacun et chacune jouent un rôle important dans la guerre contre l'assimilation.

Formuler une hypothèse.

Faire la cueillette de données, classifier et analyser l'information.

Vérifier une hypothèse pour arriver à une conclusion.

Il faut être fier d'être Fransaskois ou Fransaskoise.

Le changement entraîne souvent une prise de décision personnelle.

Formuler des hypothèses.

Tenter de défendre ses hypothèses par le raisonnement critique.

Exprimer ses idées oralement en groupe.

Les élèves se rendent compte que pour préserver leur identité fransaskoise, il faut avoir des convictions personnelles et une forte volonté.

Sommaire de l'unité/objectifs généraux

Thème: Les études fransaskoises

Les institutions	Unité 4
------------------	---------

Sommaire de l'unité

Dans cette unité, les élèves étudient les besoins des Fransaskois et des Fransaskoises d'hier et d'aujourd'hui, en particulier les besoins qui sont liés à la communication, à l'éducation, à la politique, à la religion catholique et à l'économie.

Les élèves vont également apprendre que ce sont les Fransaskois et les Fransaskoises eux-mêmes qui ont réussi à combler ces besoins en se ralliant, en s'organisant pour bâtir des associations dites fransaskoises.

Ces associations, toutes liées à des principes communs que les Fransaskois et les Fransaskoises ont soutenus et soutiennent, nourrissent les valeurs qui leur sont chères et qui font partie de leur vie quotidienne. C'est ce qui a donné aux Fransaskoises et aux Fransaskois leur identité.

Objectifs généraux

Concepts:

Institution, organisation, besoin, organisation politique, éducation française, droits linguistiques, la presse, l'église catholique, paroisse, communauté religieuse, école fransaskoise, coopérative, Caisse populaire, valeurs, identité fransaskoise, interdépendance, prise de décision.

Connaissances

Comprendre qu'une institution existe pour répondre aux besoins d'une population.

Comprendre que le bien-être d'une société est lié à la qualité de ses institutions.

Comprendre que la liberté de la presse est essentielle dans un pays qui se dit démocratique.

Sommaire/objectifs généraux: *Les institutions*

Comprendre que les médias peuvent avoir une influence profonde sur un peuple.

Habilités

Participer à une discussion de groupe.

S'exercer à faire le lien logique entre certains concepts.

Repérer, rassembler, organiser et résumer de l'information.

Comparer certaines informations.

Percevoir les relations de cause à effet.

Évaluer la pertinence et la précision de l'information.

Formuler une hypothèse à partir de données sûres; s'exercer à la vérifier et à la soutenir.

Faire des présentations orales et écrites.

Valeurs

Se rendre compte qu'aucune association ne peut survivre sans la participation active de ses membres.

Se rendre compte que l'esprit démocratique d'un peuple se manifeste par ses institutions.

Constater que la foi spirituelle peut engendrer la motivation humaine.

Constater qu'il faut communiquer pour bien s'entendre.

Se rendre compte que tout est possible à partir d'un effort collectif.

Se rendre compte qu'il faut s'impliquer si on veut préserver quelque chose d'important.

Objectifs «identité-langue-culture»

Savoir que le peuple fransaskois a toujours dû défendre ses intérêts afin de survivre.

Reconnaître que l'ACFC a toujours été une association clé pour la communauté fransaskoise.

Sommaire/objectifs généraux: *Les institutions*

Comprendre que l'église catholique exerçait autrefois une influence prononcée sur les Fransaskoises et les Fransaskois, surtout dans le domaine de l'éducation et de la santé.

Comprendre que les Fransaskois et les Fransaskoises ont joué un rôle important dans la mise sur pied de certaines coopératives.

Comprendre que les associations fransaskoises ont toujours voulu préserver et mettre en valeur la culture fransaskoise.

Apprécier les institutions qui existent pour le bien-être de la communauté fransaskoise.

Se rendre compte que l'esprit démocratique d'un peuple se manifeste par ses institutions.

Se rendre compte qu'afin de préserver ses valeurs, il faut souvent tenir à ses convictions et à ses principes.

Reconnaître le dévouement des communautés religieuses en Saskatchewan dans le domaine de l'enseignement.

Temps d'enseignement

9,5 semaines (1 140 minutes)

Matière obligatoire pour l'unité 4

Contenu obligatoire	Concepts obligatoires	Durée suggérée
Institutions - introduction (p. 406) <ul style="list-style-type: none">• Définir le concept d'institution.	Institution Organisation	1 heure
Institutions et besoins (p. 406) <ul style="list-style-type: none">• Définir le concept de besoin.	Besoin	1 heure
Institutions et besoins politiques (p. 408) <ul style="list-style-type: none">• La formation de l'ACFC et les domaines où elle oeuvre.	Organisation politique Éducation française Droits linguistiques	2 heures
Institutions et besoins de communication (p. 408) <ul style="list-style-type: none">• La presse fransaskoise et le <i>Patriote de l'Ouest</i>.• La radio fransaskoise.	La presse	2 heures
Institutions et besoins religieux (p. 410) <ul style="list-style-type: none">• Le rôle de l'Église catholique.• Les activités paroissiales.	Église catholique Paroisse	2 heures
Institutions et besoins éducatifs (p. 410) <ul style="list-style-type: none">• Le rôle des communautés religieuses.• La gestion scolaire fransaskoise.	Communauté religieuse École fransaskoise	2 heures
Institutions et besoins économiques (p. 412) <ul style="list-style-type: none">• Les coopératives.• Les Caisses populaires.• Le Conseil de la coopération de la Saskatchewan.	Coopérative Caisse populaire	2 heures
Institutions: valeurs, identité, interdépendance (p. 414) <ul style="list-style-type: none">• Les associations fransaskoises préconisent certaines valeurs culturelles communes.	Valeurs Identité fransaskoise Interdépendance	2 heures
Institutions et prise de décision (p. 414) <ul style="list-style-type: none">• L'avenir des Fransaskois et des Fransaskoises dépend de la survivance de ses institutions, ainsi que de la participation active de ses membres.	Prise de décision	2 heures
Temps alloué à la matière obligatoire		16 heures
Temps disponible pour une pédagogie différenciée en fonction du rythme d'apprentissage.		3 heures
Nombre total d'heures de cours		19 heures

La matière obligatoire est imprimée en caractères gras dans les pages ci-après. Les autres éléments n'étant pas obligatoires, les enseignantes et les enseignants peuvent décider soit de tous les traiter, soit de n'en enseigner que certains, soit de ne pas en parler. Les éléments ci-après donnent aux enseignantes et aux enseignants la possibilité d'individualiser la matière selon les habiletés et la motivation de leurs élèves. Souvent, il leur suffira d'adapter le rythme de leur enseignement. Certains élèves ont besoin de moins de temps que d'autres pour assimiler les concepts. Les enseignantes et les enseignants peuvent remplacer certains éléments par d'autres élaborés sur place, dans les domaines facultatifs, lorsque cela est approprié. Ces éléments doivent alors refléter les intérêts de la collectivité et aussi répondre aux objectifs généraux.

Unité 4: Les institutions

Concepts: **Institutions, organisation**

Contenu/concepts

Stratégies d'enseignement suggérées

Institutions - introduction

Il s'agit des organisations ou des sociétés qui se sont donné des règles, des lois, des coutumes ou des valeurs et qui sont établies en fonction d'un objectif social ou public.

Expliquer la définition du concept d'institution aux élèves. Demander aux élèves des exemples d'institutions. S'assurer que, parmi les exemples donnés, se trouvent des associations fransaskoises. On peut aussi demander aux élèves ce qu'ils connaissent de ces associations et pourquoi on les dit démocratiques. Encourager les élèves à donner leurs opinions. Pour conclure, résumer la discussion générale. (COM) (CRC)

Concept: **Besoin**

Institutions et besoins

Le terme de besoin désigne ce qu'on considère nécessaire à l'existence, à la santé et au bien-être de l'individu. Il peut s'agir de nourriture, de vêtements, d'abri, d'organisation sociale, de communication ou de culture.

La classe se divise en groupes pour discuter du concept de besoin. Chaque groupe dresse une liste de besoins. Le groupe en choisit un et explique pourquoi il s'agit bien d'un besoin. Par la suite, on établit le lien entre les besoins et les institutions dans une société démocratique. Encourager les élèves à justifier leurs réponses ou leurs commentaires. (COM) (CRC)

Diviser la classe en cinq groupes. Donner aux élèves un travail de recherche compréhensif sur un des cinq besoins auxquels les associations fransaskoises doivent répondre (la politique, la communication, la religion, l'éducation, l'économie).

Connaissances**Habilités****Valeurs**

Une institution existe pour répondre aux besoins d'une population.

Raisonnement pour ensuite participer à une discussion orale.

Les élèves se rendent compte que l'esprit démocratique d'un peuple se manifeste par ses institutions.

Le bien-être d'une société se manifeste par la qualité de ses institutions.

Faire le lien entre certains concepts.

Participer effectivement à une discussion de groupe.

Chercher, réunir et structurer l'information.

Résumer l'information.

Comparer l'information.

Percevoir les relations de cause à effet.

Évaluer la pertinence et la précision des informations.

Formuler une hypothèse à partir de données.

Les élèves apprécient et respectent les institutions qui existent pour leur bien-être.

Contenu/concepts

Concepts: **Organisation politique, éducation française, droits linguistiques**

Institutions et besoins politiques

La venue des immigrants francophones en Saskatchewan a amené la formation d'un organisme quasi-politique qui devait unir les Franco-Canadiens et dont le but était de promouvoir leurs intérêts, de les protéger au besoin et de défendre leurs droits.

L'association franco-canadienne (AFC) voit le jour en 1912. En 1913, elle est rebaptisée l'Association catholique franco-canadienne (ACFC) de la Saskatchewan. En 1964, l'ACFC devient l'Association culturelle franco-canadienne.

L'ACFC oeuvre dans les domaines de:

- l'éducation française;
- le maintien des droits linguistiques et politiques des Fransaskois et Fransaskoises.

Concept: **La presse**

Institutions et besoins de communication

La presse fransaskoise - En 1910, *le Patriote de l'Ouest* dont la devise est «Notre Langue, Notre Foi» voit le jour à Duck Lake, Saskatchewan, afin d'informer les gens, de maintenir l'usage de la langue française et de conserver la foi catholique.

À l'époque, *le Patriote* était le porte-parole officiel de l'ACFC: ses manchettes traitaient de l'actualité nationale et internationale; il rapportait les nouvelles de plusieurs communautés fransaskoises, publiait les notes des examens de français de l'ACFC et annonçait plusieurs produits et services en français.

Stratégies d'enseignement suggérées

Le groupe d'élèves qui choisit ce thème s'engage à effectuer une recherche historique sur l'ACFC. Il traitera de ses origines, de ses principes, de son rôle et de certains faits saillants. L'élève peut utiliser autant de ressources que possible. Ce travail de recherche doit ensuite être résumé pour être présenté aux élèves. Le format de présentation est au choix du groupe. (AUT) (COM) (VAL)

Le groupe d'élèves qui choisit ce thème s'engage à effectuer une recherche historique sur la presse et la radio fransaskoise. La démarche pédagogique est semblable à celle utilisée pour l'activité précédente. (AUT) (COM) (VAL)

Connaissances**Habilités****Valeurs**

Afin de survivre
comme peuple
minoritaire, il faut
défendre ses intérêts.

L'ACFC a toujours été
une association clé
pour les Fransaskois et
les Fransaskoises.

Afin de préserver ses
valeurs, il faut souvent
tenir à ses convictions
et ses principes.

La liberté de la presse
est essentielle dans un
pays qui se dit
démocratique.

Les médias peuvent
avoir une influence
marquée sur un
peuple.

Les élèves constatent
qu'il faut
communiquer pour
bien s'entendre.

Ils constatent aussi que
certaines valeurs
démocratiques doivent
être préservées à tout
prix.

Contenu/concepts

Stratégies d'enseignement suggérées

Institutions et besoins de communication (suite)

La radio fransaskoise - En 1952, les postes de radio française C.F.R.G. (Gravelbourg) et C.F.N.S. (Saskatoon) voient le jour. Ces stations offrent aux Fransaskois et Fransaskoises des émissions religieuses, éducatives, informatives et récréatives.

En 1972, les deux stations cessent d'exister, mais la radio française en Saskatchewan continue toujours à diffuser ses émissions à partir de Regina.

Concepts: Église catholique, paroisse

Institutions et besoins religieux

Autrefois, l'Église catholique dans l'Ouest voulait s'assurer que les besoins spirituels de la population étaient bien comblés et que les valeurs linguistiques et culturelles dans les communautés franco-catholiques de la Saskatchewan étaient cultivées. C'était donc la raison d'être des paroisses fransaskoises.

À l'époque, la plupart des activités religieuses et culturelles se déroulaient dans le cadre de la paroisse catholique.

L'histoire des communautés fransaskoises est, en grande partie, l'histoire de leurs paroisses.

Concepts: Communauté religieuse, école fransaskoise

Institutions et besoins éducatifs

Autrefois, plusieurs communautés religieuses catholiques ont établi des pensionnats pour répondre aux besoins éducatifs et religieux des jeunes Fransaskois et Fransaskoises de l'époque.

- les Oblats du Collège Mathieu de Gravelbourg
- les Filles de la Providence à Prud'homme
- les Soeurs de la Présentation de Marie à Prince Albert
- les Soeurs de Notre Dame d'Auvergne à Ponteix
- la Congrégation des Soeurs de l'Assomption à Battleford
- les Soeurs de Jésus-Marie à Gravelbourg

Le groupe d'élèves qui choisit ce thème s'engage à effectuer une recherche historique sur la paroisse catholique d'autrefois. La démarche pédagogique est semblable à celle utilisée dans l'activité précédente. On peut faire des études de cas de certaines paroisses de l'époque.

(AUT) (COM) (VAL)

Le groupe d'élèves qui choisit ce thème s'engage à effectuer une recherche historique sur les pensionnats d'autrefois. La démarche pédagogique est semblable à celle utilisée dans l'activité précédente. On peut faire une étude de cas de certaines écoles de l'époque. (AUT)

(COM) (VAL)

Connaissances**Habilités****Valeurs**

À l'époque, l'église catholique exerçait une forte influence sur la population francophone.

Les élèves prennent conscience que la foi peut être une source de motivation.

L'éducation des enfants en français a toujours été une priorité chez les Fransaskois et les Fransaskoises.

L'Église catholique a participé activement à l'évolution des Fransaskois et des Fransaskoises.

Afin de survivre comme peuple francophone, l'éducation des enfants en français est essentielle.

Les élèves reconnaissent le dévouement dans le domaine de l'enseignement dont ont fait preuve les communautés religieuses de la Saskatchewan.

**Institutions et besoins éducatifs
(suite)**

Pour répondre aux besoins éducatifs plus récents, des écoles francophones et des écoles d'immersion française voient le jour dans les années 1970 et 1980.

En 1993, la communauté fransaskoise obtient le droit de fonder et gérer ses propres écoles.

Concepts: Coopératives, Caisses populaires

Institutions et besoins économiques

Autrefois, une coopérative était une collectivité démocratique d'acheteurs, de commerçants ou de producteurs, qui avait pour but de réduire le coût des produits commerciaux tout en obtenant des prix justes pour les produits agricoles. C'étaient des associations gérées entièrement par les membres.

La coopérative «Wheat Pool» existe depuis 1924 pour desservir les fermiers. Le «Wheat Pool» voit à ce que les produits agricoles soient achetés pour ensuite être vendus de façon équitable sur les marchés mondiaux.

La Caisse populaire est une association coopérative fransaskoise d'épargne et de prêts qui répond aux besoins financiers propres aux Fransaskois et Fransaskoises.

La Caisse populaire d'Albertville fut la première créée en 1916. Celle de Laflèche, fondée en 1938, est aussi bien connue.

Le groupe d'élèves qui choisit ce thème s'engage à effectuer une recherche historique sur les coopératives de l'époque auxquelles les Fransaskois et Fransaskoises participaient (exemple: le «Wheat Pool», la Caisse populaire). La démarche pédagogique est semblable à celle utilisée dans l'activité précédente. On peut faire une étude de cas de certaines Caisses populaires de l'époque. (AUT) (COM) (VAL)

Connaissances**Habilités****Valeurs**

Les Fransaskois et les Fransaskoises, comme les autres Saskatchewanais, ont su s'organiser pour combler leurs besoins économiques.

Les Fransaskois et les Fransaskoises ont joué un rôle important dans la mise sur pied des coopératives.

Les élèves se rendent compte que les coopératives permettent à leurs membres d'atteindre des buts qui seraient difficiles à atteindre autrement.

Contenu/concepts**Stratégies d'enseignement suggérées****Institutions et besoins économiques
(suite)**

Le Conseil de la coopération de la Saskatchewan est une association fransaskoise qui implique les Fransaskois et Fransaskoises dans les entreprises coopératives.

Concepts: Valeurs, identité fransaskoise, interdépendance

Institutions: valeurs, identité, interdépendance

Les associations fransaskoises ont toujours préconisé certaines valeurs culturelles communes à tous les Fransaskois et Fransaskoises.

Il s'agit de vivre en français le plus possible et de préserver son identité fransaskoise. Il s'agit d'améliorer son sort tout en travaillant en concertation avec son prochain.

Concept: Prise de décision

Institutions et prise de décision

L'avenir des Fransaskois et des Fransaskoises dépend surtout de la survivance de leurs institutions. C'est aux Fransaskois et aux Fransaskoises de décider d'y participer ou non.

Chaque élève choisit une des associations fransaskoises déjà étudiées et prépare un discours narratif qui sera ensuite présenté à la classe entière. Dans chaque discours, on explique comment cette institution a véhiculé les valeurs fransaskoises. On exprime la raison d'être de cette institution. Après le discours, les autres élèves peuvent poser des questions à l'orateur.
(AUT) (COM) (VAL)

Les élèves se divisent en groupes, cette fois pour discuter des institutions fransaskoises les plus récentes. Parmi celles-ci, ils doivent choisir celles qui, d'après eux, répondent le mieux aux besoins des Fransaskois et des Fransaskoises d'aujourd'hui. La discussion doit avoir un ton réaliste. Il faut justifier toutes réponses offertes. À la fin, chaque groupe désigne un porte-parole qui présente les opinions du groupe. **(COM) (VAL) (CRC)**

Connaissances**Habilités****Valeurs**

Les institutions fransaskoises ont toujours voulu préserver l'identité fransaskoise.

À partir de certaines données, formuler une hypothèse pour ensuite la présenter oralement.

Respecter les principes que préconisent les institutions fransaskoises.

Une institution ne peut pas survivre sans la participation active de ses membres.

Résumer l'information pour ensuite tirer une conclusion. Appuyer cette conclusion.

Se rendre compte qu'il faut s'impliquer si on veut préserver quelque chose qui nous est important.